DECOUVRIR DES LIEUX DE CULTE MUSULMAN EN ALSACE...

Actes des matinées d'échanges

N°40

L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE

A sa création, en 1992, l'Observatoire Régional de l'Intégration (ORI) fut conçu comme un outil de développement et d'aide à la décision spécialisé dans le champ de l'intégration des populations issues de l'immigration. La dynamique engagée a contribué, en 1996, à sa structuration en association et à l'élargissement de son champ d'intervention à la politique de la ville et au développement social urbain devenant l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV).

Activités

L'ORIV est un outil de connaissance, de qualification et d'accompagnement au service des acteurs et des décideurs intervenant dans les champs de l'intégration et de la politique de la ville.

Ses activités visent à permettre le recueil, la mise à disposition, la production voire la coproduction, l'analyse, la diffusion, l'échange ou la confrontation de connaissances -théoriques, pratiques ou techniques- d'ordre quantitatif ou qualitatif dans les domaines d'intervention précédemment cités. Elles relèvent également : d'une dimension de veille, qui consiste dans l'analyse, par le croisement d'éléments, des situations et contextes pour percevoir les évolutions et d'une dimension d'alerte et d'anticipation qui repose sur la capacité à mettre en débat, à susciter la discussion qu'il y ait ou non demande des partenaires.

Par ses activités, l'ORIV participe à la réduction des déséquilibres sociaux et territoriaux, c'est la raison pour laquelle les signataires du Contrat de Plan (Etat et collectivités) ont souhaité inscrire et financer l'ORIV durant la période de ce contrat (2000-2006).

Missions

RENDRE ACCESSIBLE L'INFORMATION

L'ORIV gère un centre de documentation (accessible sur rendez-vous) et répond aux demandes, quantitatives et qualitatives, qui lui sont adressées par le biais d'un suivi individualisé. L'ORIV recueille les informations nécessaires soit par le repérage et le dépouillement des divers supports existants, soit grâce à ses réseaux de connaissances ("Réseau Intégration ", "Réseau des centres de ressources Politique de la Ville"...). Les connaissances sont également diffusées grâce aux différentes productions.

PRODUIRE DES ANALYSES ET DES CONNAISSANCES

Il s'agit le plus souvent de produire de la connaissance afin de combler des carences sur des problématiques particulières ou permettre une meilleure compréhension des processus en jeu. Dans ce but, il s'agit à la fois de réaliser des études, des diagnostics ou des notes mais également de participer, d'analyser ou d'animer des groupes de travail (formalisation d'une réflexion collective...).

FAVORISER LES ECHANGES DE CONNAISSANCES ET LA DIFFUSION DES PRATIQUES ET EXPERIENCES

Cet axe vise à permettre la circulation et la confrontation d'expériences dans un souci de capitalisation. Ainsi, l'ORIV organise et/ou participe à des moments d'échanges et de débats en direction d'acteurs et décideurs des politiques d'intégration et de la ville, professionnels de terrain, associations, enseignants, chercheurs... Par ailleurs, l'ORIV participe à divers réseaux locaux et nationaux oeuvrant dans les mêmes champs d'intervention.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS

Cette mission consiste à mobiliser et mettre à disposition des acteurs des compétences et ressources (documentaires, techniques, pratiques, humaines...), adaptés au contexte, à la problématique et au groupe où elles se posent. Ces démarches sont réalisées en lien avec les acteurs et dans une logique de capitalisation et de qualification mutuelles.

CAHIER DE L'OBSERVATOIRE n°40

DECOUVRIR DES LIEUX DE CULTE MUSULMAN... EN ALSACE

Actes des matinées d'échanges du 27 septembre 2003 et 15 mai 2004

Document réalisé par Delphine BOUVIER, chargée de mission

Septembre 2004

Découvrir	des	lieux	de	culte	musulman	en Alsace
				ı		

Remerciements

Merci très sincèrement à chaque représentant associatif présent au sein des salles de prière ou mosquées... sans eux, rien n'aurait pu être fait... merci aussi, à leurs épouses, qui ont souvent confectionnées les excellentes patisseries qui nous ont été proposées...

Nos chaleureux remerciements à Samim Akgönül pour sa disponibilité, la simplicité et l'enthousiasme avec lequel, il partage ses connaissances...

Une attention toute particulière aux personnes qui ont photographiées tous les lieux qui illustrent ces actes...

A tous les participants et participantes...

SOMMAIRE

EDITORIAL	7				
ELEMENTS INTRODUCTIFS SUR L'ISLAM EN ALSACE					
L'Islam : deuxième religion de France Diversité des courants religieux de l'islam ✓ Présence de ces courants religieux en Alsace ✓ Les courants musulmans présents dans les salles de prières					
alsaciennes Reflets de la présence musulmane en Alsace					
Les lieux de culte musulman en Alsace ✓ Les sites d'implantation des lieux de culte ✓ La visibilité des lieux de culte musulman ✓ Les aménagements intérieurs d'une salle de prière ✓ Les autres espaces ✓ Les imams, les enseignants de religion ✓ Evolution des demandes cultuelles	12 13 14 15 17 17				
FICHES SIGNALETIQUES DES MOSQUEES & SALLES DE PRIERE VISITEES					
Mosquee El Hijra – Thann					
SALLE DE PRIERE – ILLZACH					
CENTRE CULTUREL TURC – MULHOUSE					
Mosquee Koba – Mulhouse					
SALLE DE PRIERE — SELESTAT					
Mosquee Fatih – Barr					
Mosquee Eyyub Sultan – Strasbourg					
Salle de priere Eveil Meinau- Strasbourg					
Grande Mosquee – Strasbourg	55				
EXTRAITS DES DEBATS DANS LE HAUT-RHIN					
EXTRAITS DES DERATS DANS LE RAS-RHIN	65				



EDITORIAL

Les matinées d'échanges sur l'islam s'inscrivent dans une dynamique de travail, engagée en janvier 2002, devant permettre principalement aux élus et techniciens des collectivités locales alsaciennes, de mieux comprendre et appréhender différentes questions liées à la présence musulmane et à l'islam en Alsace.

C'est pourquoi, seules les questions en lien avec les compétences suscpetibles d'être exercées par les collectivités locales ont été abordées lors des rencontres précédentes¹:

- l'influence des principaux courants musulmans (représentés en Alsace) parmi les associations cultuelles et culturelles en Alsace, notamment au sein de la population turque (mars 2002)
- les possibilités de compromis entre associations cultuelles et collectivités locales dans l'ouverture de carrés musulmans dans les cimetières (janvier 2003)
- l'organisation de l'abattage rituel dans le cadre de la célébration de l'Aïd el Kebir / Kurban Bayrami (janvier 2004)
- les caractéristiques des salles de prières ou mosquées et la multiplicité des relations qui peuvent exister entre élus et représentants associatifs, aussi bien dans le Bas-Rhin que dans le Haut-Rhin (septembre 2003 et mai 2004).

Un souci de pragmatisme est à chaque fois recherché, afin que les connaissances soient utiles et transposables² pour les participants. C'est pour cela que, pour ces deux matinées, nous avons souhaité découvrir, sur le terrain, les lieux de culte musulman. Ce travail de proximité, recherché depuis 2002, avec les associations a pris pleinement son sens dans ces deux expériences et l'implication, voir l'immersion, de tous les acteurs a favorisé l'échange et la compréhension mutuelle.

Dans le Haut-Rhin comme dans le Bas-Rhin, nous avons pu découvrir et comprendre au travers de chaque histoire explicitée par un représentant associatif et un élu, la diversité des sites (aménagement ou réhabilitation d'une maison individuelle, d'une salle municipale, d'un appartement social, de locaux industriels, ou de préfabriqués ou construction neuve...). Nous avons également compris les fonctions des aménagements intérieurs (mobiliers, rôles des différentes salles adjacentes) les effets des panneaux extérieurs et le rôle d'un imam. Les modes de financements et de gestion de chaque lieu ont souvent été précisés lors de la description des relations existantes entre élus et représentants associatifs.

Les commentaires et explications de Samim Akgönül ont complété ces connaissances, notamment sur les enjeux liés au Conseil français du Culte Musulman, du commerce hallal, du port du foulard...

Au terme de ces circuits, chaque participant, représentant associatif ou élu, est sorti plus riche de connaissances sur l'autre. J'espère qu'après la lecture de ces actes, que nous avons voulu très proche des paroles échangées, vous comprendrez également mieux ce rite musulman.

Dominique CAPRILI Administrateur de l'ORIV

¹ Les actes de ces matinées d'échanges sont disponibles sur demande à l'ORIV

² Les fiches techniques islam sont téléchargeables sur le site www.oriv-alsace.org (rubrique production)



ELEMENTS INTRODUCTIFS SUR L'ISLAM EN ALSACE

Samim AKGÖNÜL



Les élements présentés ci-après, sont à la fois extraits des exposés oraux de Samim AKGÖNÜL lors des deux circuits de visites et des fiches islam produites par l'ORIV. Les illustrations utilisées sont des photos prises dans les salles de prières et mosquées visitées.

L'ISLAM: DEUXIEME RELIGION DE FRANCE

Historien et politologue, docteur en histoire contemporaine.
Il est spécialiste des communautés minoritaires, principalement des chrétiens orientaux dans les pays musulmans et des musulmans en Europe dont les minorités musulmanes des Balkans et les populations issues des migrations en Europe occidentale.

Compte tenu du nombre de "musulmans sociologiques", l'Islam est la deuxième religion de France. Les estimations s'échelonnent entre trois et cinq millions. Il existe de grandes difficultés pour calculer ce chiffre, car on est confronté à un problème de méthode dans la mesure où depuis 1961, la question de l'appartenance religieuse n'est plus posée lors du recensement général de la population.

Par conséquent, pour évaluer le nombre de musulmans, on relève le nombre de personnes ressortissants de pays à tradition musulmane et on le multiplie par deux, estimant qu'il y a autant de personnes, ayant acquis la citoyenneté française.

Ce chiffre évalue en fait, des « musulmans sociologiques » (c'est-à-dire des personnes que l'on qualifie de musulmans, sans être sûr qu'ils ont un rapport direct avec la pratique religieuse). En fait, on estime le nombre de musulmans à partir du nombre de personnes censées appartenir à la culture musulmane.

✓ DE 80 000 A 100 000 MUSULMANS EN ALSACE

En Alsace, la population originaire de pays à tradition musulmane est estimée entre 80 000 et 100 000 personnes, soit 4% de la population totale. Plus de la moitié est issue de pays du Maghreb, 30% de Turquie et 10% d'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient.

DIVERSITES DES COURANTS RELIGIEUX DE L'ISLAM

L'islam est une même et unique religion, mais repose sur une pluralité d'expressions doctrinales et d'options juridiques.

Elle est divisée en trois branches : le chiisme, le sunnisme et le kharidjisme. De chacune de ces branches se sont séparés des mouvements dissidents se différenciant par leurs doctrines, leurs interprétations du Coran et leurs

conception du pouvoir. C'est pourquoi, il est possible d'affirmer que l'islam présente de nombreuses divisions et subdivisions religieuses (pour plus de détails, vous pouvez vous référer à la fiche islam n°1 de l'ORIV) qui conditionnent des pratiques religieuses différentes.

80% des musulmans dans le monde sont des sunnistes qui se répartissent dans quatre courants juridiques (hanafisme, malikisme, châfiisme, hanbalisme).

✓ PRESENCE DE CES COURANTS RELIGIEUX EN ALSACE

D'une manière théorique, il est possible de dire qu'en Alsace, les musulmans sont majoritairement des sunnites, de rite malékite pour les Maghrébins, de rite hanafite pour les Turcs, de rite chaffite pour les Kurdes. Des Turcs et des Kurdes peuvent également être alévis. (pour plus de détails, vous pouvez vous référer à la fiche islam n°2 de l' ORIV). En réalité, il est important de signaler que tous les lieux de culte musulman, n'affichent pas (voir même ne savent pas) à quel courant religieux musulman, ils se réfèrent. Pour bon nombre de salles de prière, notamment celles qui n'ont pas d'imam fixe, qui ne portent pas d' "étiquette", les fidèles ne possèdent pas cette référence.

La méconnaissance de ces divisions au sein de l'Islam amène certains à considérer les musulmans comme un ensemble homogène. Or, la création d'associations résulte souvent de la volonté de personnes partageant des besoins communs à se regrouper.

Ainsi, il n'est pas rare que suite à la revendication de la part d'une association ou d'un groupe de musulmans d'un lieu de culte pour pratiquer les rites musulmans, des décideurs proposent de partager un lieu, entre les différents groupes musulmans présents dans la commune. Or les différences, liées aux appartenances religieuses, aux pratiques culturelles existent, notamment entre Turcs et Maghrébins, et cela peut perturber l'administration voire la gestion du lieu de culte. A titre d'exemple, les personnes originaires de Turquie ne connaissent que très rarement la langue arabe. Les prêches qui suivent la prière (en arabe) ne peuvent donc pas être compris s'ils sont effectué en arabe. Les différences poussent, voire obligent, les différents groupes à s'organiser autour de lieux de culte distinct.

✓ LES COURANTS MUSULMANS PRESENTS DANS LES SALLES DE PRIERE ALSACIENNES.

Les courants musulmans varient selon la nationalité mais aussi les orientations idéologiques et politiques. Sans prendre les propos suivants pour la règle absolue, il est possible de dire qu'en général, les grandes affiliations sont : (pour plus de détails, vous pouvez vous référer à la fiche islam n°3 l' ORIV)

> AU NIVEAU DES MUSULMANS ORIGINAIRES DES PAYS DU MAGHREB,

-L'U.O.I.F. (Union des Organisations Islamiques de France) appartenait à un courant idéologique apparu dans les années 20 en Egypte appelé les Frères musulmans. En France environ 200 mosquées sont affiliées à l'U.O.I.F. Ce mouvement prônent une islamisation de la société par l'éducation et le travail

social. Tariq Ramadan est un intellectuel influent de ce courant. Il s'agit du courant dont on entend parler depuis le lancement de la Consultation des musulmans de France. Lors des élections des instances nationales et régionales du Conseil Français du culte musulman, ils sont sortis les grands vainqueurs.

- L'A.E.I.F (Association des étudiants islamiques de France) est peu présente en Alsace. [Sauf, la Grande mosquée de Strasbourg qui y est rattachée]
- Le *tabligh* : est un courant rigoriste et ferme divisé en deux. L'un d'eux connu sous le nom d'association Foi et Pratique est assez developpé et actif en France.

Ces associations font du prosélytisme, notamment dans les quartiers populaires (impact en direction des jeunes) et y trouvent de plus en plus d'écho. [La mosquée Koba de Bourtzwiller est gérée par l'association Foi et Pratique].

> Au niveau des musulmans d'origine turque

Les orientations sont différentes car le rapport à l'islam s'inscrit dans une histoire singulière. Ainsi, en Turquie, l'islam est étatique, c'est-à-dire en lien avec un Etat laïc. Les imams sont des fonctionnaires de l'Etat (y compris une partie de ceux intervenants en France).

- L'organisation qui gère ces imams est le *Ditib* (*Diyanet İşleri Türk İslam Birliği*). 40 à 50% des lieux de prière turcs en France relèvent de cette organisation. Il s'agit de la branche de la Direction des Affaires Religieuses turque dépendant elle-même directement du Premier ministre. [Le Centre culturel islamique turc de Mulhouse et la mosquée Fatih de Barr y sont rattachés].
- L'autre grand courant est le *Millî Görüş*. Une grande partie des lieux de prière gérée par des personnes d'origine turque en Alsace, relève de cette appartenance. Ce dernier est un courant d'Islam politique né en Turquie dans les années 1970 derrière un chef charismatique : Necmettin Erbakan. Ce mouvement, après avoir représenté longtemps l'islam oppositionnel en Turquie est actuellement au pouvoir (2004) par le biais d'Ak Parti (Parti de la Justice et du Développement) issu de ses rangs mais en rupture avec les dirigeants historiques. [La mosquée Eyyub Sultan de la Meinau est liée au Millî görüs].
- Il existe encore un troisième groupe actif nationaliste : le MHP.
- Des confreries sont également fortement active : les Süleymanci (islam soufi plutôt turc), les Nagshibandiyya...

Enfin, il est important de savoir, que de nombreuses salles de prière gérées par des non-turcs, ne sont pas affiliées à un groupe. Elles reproduisent des pratiques rituelles apprisent et fonctionnent en totale autonomie sans aucune influence extérieure. [les salles de prières de Thann, d'Illzach, Eveil Meinau et de Sélestat entrent dans ce cadre.]

REFLETS DE LA PRESENCE MUSULMANE EN ALSACE

La présence musulmane en Alsace est ancienne (depuis le XIXème siècle). Toutefois, le nombre de musulmans en Alsace a prit de l'essor à partir des années 60, suite à l'arrivée des travailleurs immigrés des pays du Maghreb, d'Afrique sub saharienne puis de Turquie.

Leurs revendications auprès des communes, liées à la pratique du culte musulman, se sont développées à partir du moment où les populations, dites issues de l'immigration, sont devenues « sédentaires » (fin du « mythe du retour » vers 1974, c'est-à-dire, lorsqu'elles se sont installées, grace notamment à la procédure de regroupement familial, durablement en France).

Les premières revendications, en direction des municipalités, ont concerné la mise à disposition de lieux pour réaliser les prières. Auparavant, les demandes cultuelles s'exprimaient principalement au sein des foyers de résidents étrangers (ex. Sonacotra). Les populations d'origine turque étant arrivées plus tardivement en Alsace, elles n'ont formulé leurs demandes que dans les années 80.

Un recensement de l'ensemble des lieux de culte musulman en France a récemment été réalisé pour le compte du F.A.S.I.L.D national. Il offre une image plus précise de la répartition et des filiations des lieux de cultes.

F.A.S.I.L.D:
Fonds d'Action et
de Soutien pour
l'Intégration et la
Lutte contre les
Discriminations

Délégation Régionale Alsace : 1, rue de la course, 67000 STRASBOURG

LES LIEUX DE CULTE MUSULMAN EN ALSACE

En Alsace, une centaine de lieux de culte musulman sont référencés. Une grande diversité de cas de figure entre les lieux de culte gérés par des associations turques ou arabes mais également au sein même des lieux de culte des associations dont les membres sont d'origine turque. Au moins 23 lieux de culte sont gérés par des personnes d'origine turque.

En fait, il a été constaté que chaque groupement politico-idéologique souhaite bénéficier de son propre lieu de culte.

"L'islam des caves" correspondait à un besoin immédiat, d'un lieu de culte de proximité et temporaire. Aujourd'hui, les salles de prière de quartier répondent à cette attente et sont dévolues aux cinq prières quotidiennes et à l'instruction religieuse des enfants.

est devenue une expression péjorative, qui qualifie la pratique de l'islam comme cachée, inconnue des non pratiquants. Cette expression est née au début des années 80, lorsque de nombreux musulmans revendiquaient des lieux de culte dianes. c'est-à-dire dans d'autres lieux que les caves des immeubles

d'habitat populaire.

'L'islam des caves'

La construction d'une « mosquée cathédrale » répond à d'autres besoins (non antinomiques et non réductibles l'un à l'autre) : une place de l'Islam dans l'espace public, une reconnaissance de ces citoyens dans la commune...

Ce sont deux types de lieux (lieux de prière de proximité et mosquée cathédrale) qui répondent à des préoccupations différentes.

✓ LES SITES D'IMPLANTATION DES LIEUX DE CULTE

S'il n'est pas possible de faire une généralisation des sites d'implantation des lieux de culte musulman, globalement, il est tout de même possible de dire qu'ils se trouvent dans les communes et à proximité des lieux de résidence des populations de confession musulmane. Ainsi, généralement on les trouve au sein ou en toute proche périphérie des quartiers d'habitat populaire (comme cela est le cas à Illzach, à Mulhouse pour la mosquée Koba [Bourtzwiller], à la Meinau pour la salle de prière Eveil Meinau.

Mais ils peuvent aussi se situer dans un autre quartier, celui dans lequel les associations ont acquis ou se sont vu mettre à disposition un lieu (c'est le cas de la mosquée de Thann, du Centre Culturel Turc de Mulhouse, de la salle de prière de Sélestat et de la mosquée Fatih à Barr).

Actuellement, il existe une très grande diversité de bâtiments qui hébergent des salles de prière musulmanes : appartements, maison, préfabriqués, entrepôts ou bâtiments industriels réhabilités, espaces en sous-sol...

Une seule mosquée en Alsace est un bâtiment construit, avec un projet architectural, dans cet objectif : elle est à Mulhouse, dans le quartier de Bourtzwiller et porte le nom de Koba. *(photo ci-contre)*



Certaines associations, pour limiter les coûts d'un projet bâti, décident d'aménager un lieu de culte dans des préfabriqués spécialement conçus comme la salle de prière Eveil Meinau, à Strasbourg. *(photo cicontre)*



✓ LA VISIBILITE DES LIEUX DE CULTE MUSULMAN

Si "l'islam des caves" n'existe quasiment plus, cela ne signifie pas pour autant que les lieux de cultes existants affichent une grande visibilité. Un grand nombre de salles de prière recensées en Alsace, ou visitées lors de nos circuits, ne présentent aucun signe extérieur, voire ne sont pas ou peu signalées (panneaux de signalisation, plan de la localité...). Ce signalement n'est pas une revendication des pratiquants. Pour certains, comme c'est le cas à Sélestat, c'est même une volonté délibérée d'être discret, pour ne pas déranger ou ne pas risquer de faire l'objet de préjudices. Généralement, le lieu est connu des habitants de la commune ou tout au moins des musulmans.



Entrée de la salle de prière de Sélestat



Entrée de la salle de prière de Thann



Entrée de la salle de prière de Barr

Ces salles de prière sont souvent d'autant plus difficiles à repérer qu'elles ne présentent pas d'éléments architecturaux caractéristiques des mosquées orientales (à savoir minaret, coupole). Ponctuellement on peut observer que les fenêtres du bâtiment ont été modifiées (forme orientale privilégiée / arcs voutés...).

En revanche, dans deux types de cas, on voit apparaître timidement des signes extérieurs. C'est le cas, d'une part, pour les nouvelles créations de salles de prière, et d'autre part, dans les grandes villes, comme Strasbourg ou Mulhouse, lorsque les mosquées proposent une grande capacité d'accueil. Elles affichent alors plus fréquemment leur identité, généralement au minimum en deux langues.



Plaque sur la façade d'Eyyub Sultan, à la Meinau en français, turc et arabe.



Inscription, sur la façade de la grande mosquée de Strasbourg en français et arabe.



Plaque sur la façade du centre culturel turc de Mulhouse, en français et turc

Notons que la législation considère ces plaques comme des enseignes qui suppose une demande d'autorisation à la municipalité. C'est de la compétence du maire d'accepter ou de refuser. Pour les associations cultuelles relevant de la loi de 1905, elles sont autorisées d'apposer un signe ou emblème religieux sur les édifices servant au culte, sur les terrains de sépulture des cimetières, sur les monuments funéraires ou les musées et expositions. Elles sont interdites d'en apposer sur les monuments ou emplacements publics.

✓ LES AMENAGEMENTS INTERIEURS D'UNE SALLE DE PRIERE

Là encore aucune généralisation ne peut être faite. Les aménagements intérieurs des lieux de culte dépendent à la fois des conditions physiques du bâtiment (superficie, agencement (en étage, niveau de plafond...)), des conditions financières de l'association gestionnaire ou propriétaire et, lorsque l'association est locataire, des conditions spécifiées sur le bail.

• Sols et plafonds

Au minimum, les salles de prière ont un revêtement sur le sol, en général une moquette ou des tapis.

Les murs et plafonds sont peints d'une couleur claire, il n'est pas rare que du lambris de bois, de la moquette murale recouvrent les murs jusqu'à mi-hauteur. Des mosaïques peuvent également créer une sorte de division du mur.



Tapis de la mosquée Fâtih de Barr

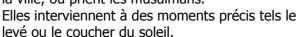
Sans que ce ne soit une généralité, la couleur qui domine souvent dans les salles de prière est le vert, couleur attribué à l'islam.

Dans certaines salles, souvent gérées par des associations dont les personnes sont d'origine turque, des lustres suspendues au plafond, éclairent le lieu. Des ventilateurs peuvent également être suspendus ou posés au sol.

• Décorations murales

Les représentations du prophète, de Dieu ou tout autres personnages (donc humaines) sont considérés comme des idoles et sont interdites en islam. Cela fait référence à la destruction des idoles, qui ornaient la kaabah à la Mecque par le prophète. Toutefois, des calligraphies de versets ou mots du coran, des photos ou représentations de lieux religieux (la Mecque) sont autorisées. Ce sont en effet ce type d'éléments qui constituent les décorations des lieux de culte que nous avons visités.

Un élément qui est également commun à toutes les mosquées, c'est la présence d'horloges et de calendriers. Ces derniers précisent les horaires des cinq prières (fajr, dhor, asr, maghrib, isha) quotidiennes. Ainsi chaque horloge indique l'heure à laquelle chaque prière doit être réalisée, chaque jour, dans le pays, voir la ville, où prient les musulmans.





Horloges et calendrier des prières, Mosquée Koba de Mulhouse

Les objets

Peu d'objet, lié au culte sont présents dans les salles de prières. Fréquemment des ouvrages religieux, le Coran sont mis à la disposition des fidèles (pour les temps de recueillement en dehors des prières), ainsi que des chapelets, parfois des djellabas...

• Le mobilier

Le mihrab

Certaines salles disposent d'un mihrab qui est une niche murale (souvent de forme arrondie et décorée) qui indique la direction de la Mecque. Il peut être composé de différents matériaux : bois, carrelages et mosaïques... ou simplement peint. L'imam se place derrière, pour diriger la prière, il tourne donc le dos aux fidèles; les fidèles s'alignent derrière lui.



Centre Culturel Turc, Mulhouse

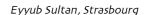


Mosquée Fatih de Barr

Le minbar

Un minbar, considéré comme une chaire, peut également être présent dans les salles. Très fréquement en bois, il peut être pourvus de quelques marches; l'imam y monte pour exposer son prêche les vendredis ou jours de fête. Elle fait face aux fidèles.







Les autres éléments

Si le mihrab et le minbar sont fréquents, d'autres élements sont plus rarement identifiés : une magsura (grille en bois) ou une séparation en verre ou en tout autre matériaux, divisant l'espace de prière et servant ainsi à délimiter l'espace des hommes de celui des femmes. On peut trouver également une digga ou kürsü (en turc) qui correspond à une estrade pour réaliser le second appel à la prière le vendredi. Un pupitre destiné au coran est nommé rahle.

Aucun de ces éléments ne correspondent à des exigences coraniques. Elles sont apparus au fil des siècles dans les mosquées et, par extension, dans les salles de prières en France.

La salle des ablutions

Le lieu de prière est un espace sacré, le temps des prières. Pour que les prières des fidèles soient licites, seules les personnes se trouvant en état de pureté rituelle peuvent pénétrer dans le lieu de culte. Pour se faire, de nombreuses salles de prières proposent un espace (pouvant simplement être le couloir menant à la salle de prière), une Salle ablutions salle d'eau, nommée salle des ablutions aux fidèles pour se purifier. Toutefois rien n'empêche les fidèles Koba, Mulhouse de réaliser leurs ablutions à leur domicile.



des hommes,



Espace des ablutions. Sélestat

Dans les lieux de culte qui accueillent des hommes et des femmes, une salle des ablutions destinées à chaque sexe est souvent proposée.

A proximité se trouvent des étagères qui permettent aux fidèles d'entreposer leurs chaussures, car ils entrent déchaussés dans le lieu. Le déchaussement permet de maintenir la salle propre, car les prières comportent des prosternations.

Salle des femmes

Selon l'agencement et la superficie du bâtiment, une salle de prière destinée aux femmes peut être prévue. Souvent d'une taille plus petite, moquettée et aménagée avec des tissus, elle ne comporte en revanche aucun mobilier. Lorsqu'elle est à l'étage, un système de sonorisation est installé.

✓ LES AUTRES ESPACES

Dans de nombreux bâtiments, d'autres salles, qui n'ont aucun lien avec la dimension cultuelle, jouxtent la salle de prière. Elles permettant d'accueillir les autres activités culturelles ou éducatives (salle de sport, salle d'enseignements...) que proposent l'association. Il peut également s'agir de bureaux administratifs.

Des services voire des commerces peuvent être présents : librairie, cafétéria, barbier, épicerie...

✓ LES IMAMS, ENSEIGNANTS DE RELIGION....

Un *imam* est chargé à l'échelle d'une salle de prière ou d'une mosquée de diriger la prière et de porter la prédication. Théoriquement, n'importe quel musulman est qualifié pour cette fonction. Mais dans la réalité, c'est souvent une personne âgée, expérimentée, qui prend cette responsabilité. Il n'est pas rare que ce soit une personne retraitée dans le cas des petites salles de prière. Il assure souvent les cinq prières quotidiennes ou au moins celle de fin de journée, celle du vendredi et son prêche. Il peut être amené à réaliser l'enseignement religieux des enfants.

De même une femme peut diriger la prière pour un groupe de femmes.

La personne appellée *muezzin* est celle qui lance l'appel à la prière, cinq fois par jour. En général, en France, l'imam rempli également ce rôle. Seules ces deux fonctions sont cultuelles et présentes en France.

Toutes les autres dénominations sont empruntées à des fonctions religieuses (science théologique, droit religieux) de pays étrangers. Ainsi, les termes : *mollah et ayatollah* se réfèrent à l'islam chiite [courant minoritaire dans le monde et encore plus en France et en Alsace]. Le terme *cheikh* signifie 'sage' mais est employé uniquement dans la confrérie soufie pour désigner le maître spirituel. Enfin, le terme *mufti* est donné aux spécialistes de la doctrine religieuse, qui donnent des avis s'appuyant sur le Coran concernant des questions de la vie quotidienne que rencontrent les fidèles. A notre connaissance, seule la mosquée de Paris peut remplir ponctuellement cette fonction. Globalement, lorsque des imams utilisent cette possibilité, ils font appel à des muftis des pays étrangers.

En ce qui concerne la présence d'un imam au sein des lieux de culte musulman, plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

- c'est l'un des fidèles (souvent une personne âgée) qui assure la prière et le prêche. Le groupe de fidèles lui attribue le statut d'imam. Il n'a généralement pas suivi de formation. Il officie bénévolement.
- l'imam est « recruté » au sein d'un groupe (élargi, c'est-à-dire qui peut dépasser le territoire de la commune) de fidèles et est rémunéré par l'association. Il assure aussi, souvent, les cours d'enseignement religieux.
- l'imam vient du pays d'origine (soit financé par l'association, soit mis à disposition par l'Etat). Il est généralement logé par l'association. Il semble que le recours à un imam issu du pays d'origine est une tendance qui se généralise. C'est un mode de faire très fréquent dans les associations turques.

Actuellement, parmi les points de discussion (au niveau du Conseil Français du Culte Musulman) réapparait le sujet de la formation des imams. L'idée d'une «faculté de théologie musulmane » refait surface (projet développé il y a quelques années par E. Trocmé, travaux actuels de F. Frégosi). Proposer une formation en France des imams participerait à la définition d'un islam Français et diminuerait l'influence des pays d'origine. Cela devient d'autant plus urgent, pour les jeunes générations, nées en France, pour qui la référence au pays d'origine (de leurs parents, voire grands-parents) n'a pas de sens.

En ce qui concerne les instructeurs, on distingue plusieurs cas de figure:

- Il y a des personnes adhérantes de l'association qui sont « cultivées », de par cette culture, les parents leur permettent de faire l'instruction religieuse et morale à leurs enfants. Dans certains cas, ces personnes sont également considérées / remplissent la fonction d'imam.
- Il y a des imams, c'est-à-dire des personnes envoyées via le consulat du pays de référence, qui dispensent des cours de religion et de langue (retenons que le contenu de l'enseignement est dépendant de l'orientation idéologique et politique de l'imam)
- Il y a des instituteurs (Enseignement de Langue et Culture d'Origine) qui dispensent, au sein des établissements scolaires, des cours d'apprentissage de la langue du pays d'origine, des connaissances sur l'histoire du pays... Ils ne sont pas censés dispenser des cours de religion. Ils sont originaires du pays dont ils enseignent la langue et ne maîtrisent pas obligatoirement le français.

✓ EVOLUTIONS DES DEMANDES CULTUELLES

Les différents groupes musulmans présents en France, tout comme en Alsace, ont un certain nombre de revendications. Si pour certains, les revendications concernent encore des améliorations pour les pratiques cultuelles : aménagement de carrés musulmans, facilitation dans l'organisation de l'abattage rituel dans le cadre de la célébration de l'Aïd el Kebir et bien sûr demande de lieux de culte, pour d'autres, de nouvelles revendications relèvent de l'éducation des enfants, de la double nationalité, des enjeux linguistiques...

Pour les musulmans, actuellement, la demande de disposer d'un lieu de culte passe au second plan, car globalement, les revendications sur ce point sont acquises.

Leurs demandes actuelles portent en particulier sur l'éducation religieuse (cours d'arabe, apprentissage du Coran). A travers cette question, il s'agit de transmettre une éducation cultuelle, guidée par la crainte d'une acculturation des populations. Il est fort possible que dans dix ans en France, les demandes des associations cultuelles et culturelles concerneront essentiellement la création d'écoles confessionnelles... ce sont ces nouveaux enjeux qui prédomineront.



FICHES SIGNALETIQUES DES MOSQUEES ET SALLES DE PRIERES VISITEES

Les fiches signalétiques ci-après ne présentent pas les mosquées et salles de prières alsaciennes dans leur exhaustivité. Celles qui ont été visitées, ont été choisies afin de montrer aux participants la diversité des types de lieux qu'il est possible de rencontrer dans la région. Nous les avons retenus en fonction de plusieurs critères : volonté des associations à ouvrir leur lieu à des visiteurs, disponibilité à la date retenue, type de bâti, courant religieux d'appartenance et proximité géographique entre les lieux (afin de pouvoir tous les visiter dans un temps restreint).

Ces fiches ont été construites à partir des exposés oraux des représentants associatifs et des élus locaux avec lesquels nous avions préalablement préparé le contenu des interventions. Les items retenus sont identiques pour les sites des deux départements, exception faite de « petite histoire » qui est une rubrique qui a été rajoutée dans les fiches des lieux de culte du Bas-Rhin.

Les fiches des lieux de culte du Haut-Rhin ont fait l'objet d'une première diffusion d'actes « Découvrir des lieux de culte musulman du Haut-Rhin », dont le tirage était très limité.

L'ordre de présentation de ces fiches suit l'ordre des visites de chaque circuit.

L'ensemble des représentants associatifs et des élus ont donné leur accord quant à la publication de la fiche les concernant.

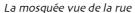


MOSQUEE EL HIJRA

ASSOCIATION CULTURELLE DES MUSULMANS DE THANN ET ENVIRONS

L'association culturelle des musulmans de Thann et environs a été créée en 1998.







L'entrée de la mosquée, sur le côté

✓ Situation

La mosquée est située rue des Marocains. Il s'agit des anciens bains municipaux de la commune.

Aucun panneau ou signe distinctif extérieur n'indique la fonction de ces bâtiments. Toutefois, la mosquée est indiquée sur le plan de la ville.

✓ Les locaux

Ces locaux sont mis à la disposition des musulmans depuis 1976 par la municipalité.

Dès lors, les musulmans et les services municipaux réalisent des travaux de réfections et de mise aux normes afin de réhabiliter l'ensemble des bâtis.

> Le bâtiment s'articule sur deux étages

Au rez-de-chaussée, se trouve la salle de prière, la salle des ablutions, des vestiaires, des petites salles d'enseignement, une cuisine.

A l'étage, se trouvent des salles d'enseignement (tableau, tables et chaises) et la salle de prière pour les femmes.

> La salle de prière

Cette salle a été la première a être aménagée dans les locaux. Elle communique par haut-parleur avec la salle de prière des femmes.



Une partie de la salle de prière du rez-de-chaussée

En terme de mobilier religieux, la salle dispose d'un mihrab et d'un minbar.



Le Mihrab

✓ Les fidèles

Les Thannois musulmans qui fréquentent cette salle de prière sont originaires d'Algérie, du Maroc, de Tunisie et de Turquie.

Ce sont essentiellement et au maximum une trentaine d'hommes, âgés de plus de 40 ans qui viennent quotidiennement. Lors de la prière du vendredi, ou pour les fêtes de l'Aïd el Fîtr (fin du ramadan) ou Aïd el Kebir, les effectifs peuvent atteindre plus d'une centaine de fidèles.

Une vingtaine de femmes viennent régulièrement à la mosquée, mais uniquement le vendredi. Elles sont une trentaine, pendant les fêtes.

Les jeunes semblent être peu nombreux à fréquenter la mosquée. Seuls les cours d'enseignement religieux et d'arabe les font utiliser les lieux.

✓ L'imam

Deux personnes font office d'imam, en alternance. Ils sont tous les deux bénévoles et résident depuis plus de 25 ans à Thann ou dans une commune des environs. Aucun n'a bénéficié d'une formation spécifique pour remplir la fonction d'imam. Ils ont été choisis par les musulmans.

Ils réalisent l'appel à la prière, dans la salle.



l'imam.

Les prières et les prêches se déroulent en arabe. Les phrases essentielles du prêche sont traduites en français, lorsqu'il y a des musulmans uniquement francophones.

√ Rôle de la municipalité

Depuis 1976, la municipalité met à la disposition des fidèles, les locaux des anciens bains municipaux. Elle a pris en charge des travaux de sécurité et de chauffage. Elle a encouragé les fidèles à s'organiser sous forme associative en 1998, afin de faciliter les relations.

Une convention de fonctionnement entre la commune et l'association clarifie depuis peu, les obligations et engagements des deux contractants.

Outre cette convention, des rencontres ont lieu entre la municipalité et les membres de l'association, notamment pour clarifier ou discuter de sujets communs : les modifications règlementaires concernant l'abattage rituel pour l'Aïd el Kebir en est l'exemple le plus marquant.



Francine Hirspieler, adjointe aux affaires sociales de Thann explique les relations entre la municipalité et l'association.

✓ Le financement

Si la municipalité met à la disposition de l'association ces locaux, ce sont pourtant les fidèles qui par leurs dons d'argent ou manuels (lors des travaux), financent la rénovation des lieux. Par ailleurs, la municipalité a pris à sa charge les travaux de gros œuvre, de sécurité et de chauffage.

✓ Les autres activités de l'association

Des cours d'enseignement religieux sont dispensés par l'imam, aux enfants dont les parents le souhaitent. Des cours d'apprentissage de l'arabe sont également proposés en parrallèle.

✓ Autres salles de prière à Thann ou aux environs

Des musulmans d'origine turque souhaitaient créer une salle de prière à Vieux –Thann (commune limitrophe). A cet effet, une maison avait été acquise, mais située dans le périmètre seveso, les autorisations pour accueillir du public ont donc été refusées.

Aucune autre salle de prière musulmane n'existe dans la commune ou ses environs. Ce manque est un souci note la municpalité, qui relève une affluence de fidèles lors des prières du vendredi ou des fêtes mettant d'une part, en difficulté les conditions de sécurité des locaux et d'autre part, générant l'encombrement des voies publiques.



Présentations de l'association et des participants

SALLE DE PRIERE D'ILLZACH

ASSOCIATION DES MUSULMANS D'ILLZACH

L'association des musulmans d'Illzach a été créée en 1993 afin de pouvoir gérer le lieu de culte musulman du quartier Chêne-Hêtre.



Entrée de la salle de prière

✓ Situation

La salle de prière se trouve, rue des Vosges, dans le quartier d'habitat populaire Chêne-Hêtre, dans l'immeuble nommé Résidence Le Hêtre A. En haut à gauche de la porte qui donne accès à la salle de prière est posé le panneau : Résidence Hêtre. Aucune autre indication ne spécifie l'entrée de la salle de prière.

✓ Les locaux

Ces lieux sont mis à la disposition des habitants de confession musulmane, par le bailleur social Somco, suite à la démolition d'un immeuble (en 1993) où un appartement faisait office de salle de prière.

> Le bâtiment

Il s'agit de deux garages de voitures assemblés. La salle de prière se trouve donc de plein-pied, le plafond est à moins de 2 mètres. Cette salle de prière existe depuis 1993.

Après une très courte entrée, où des étagères permettent de rassembler les chaussures, l'espace disponible à la prière est divisé en deux, séparé par des arabesques. Une vitre opaque laisse passer la luminosité. Un petit réduit non clos, comprenant deux robinets, fait office de salle d'ablution.

> La salle de prière

Cette salle peut contenir environ 40 personnes. Un système de micro permet de diffuser le prêche dans l'ensemble des deux espaces.

Il n'existe pas de salle réservée aux femmes. Elles peuvent accéder à la salle de prière, mais y viennent que peu fréquemment.



Séparations orientalisées

√ Les fidèles

Les musulmans d'Illzach qui fréquentent cette salle de prière sont originaires d'Algérie et du Maroc.

Ce sont essentiellement des hommes, de tous âges, qui habitent le quartier.



La salle de prière.

✓ L'imam

La personne qui fait office d'imam est un habitant du quartier, pré-retraité de l'entreprise Peugeot.

Les prières et les prêches se font en arabe.

✓ Le rôle de la municipalité

Lors des travaux de réhabilitation du quartier, qui a entraîné la destruction de l'immeuble qui abritait l'appartement transformé en salle de prière, la municipalité a soutenu auprès du bailleur social, la demande des résidents musulmans, pour qu'un nouvel espace leur soit attribué.

A cette occasion, les premiers contacts entre la municipalité et les citoyens musulmans se sont « officiellement » établis. La municipalité a alors encouragé, la création de l'association. Celle-ci devenant l'interlocuteur identifié de la municipalité et du bailleur social, pour la gestion de la salle de prière.

Actuellement, les locaux sont jugés trop exigüs par l'association, pour accueillir l'ensemble des musulmans souhaitant pratiquer leur culte.

Des échanges et réflexions sont en cours, entre l'association, la municipalité et le bailleur social.

Des échanges réguliers existent entre l'association et la municipalité. Des solutions sont recherchées ensemble, concernant des éléments liés au culte musulman. Par exemple, une demande d'implantation de carrés musulmans au sein du cimetière communal a été entendue. Lors de l'extension du cimetière, un carré musulman sera prévu; pour les fêtes de l'Aïd el Kebir, Illzach proposait (jusqu'en 2001) un site dérogatoire pour l'abattage des ovins, l'organisation été ainsi réalisée conjointement.

√ Les autres activités de l'association

Dans la salle de prière, des cours d'arabe et d'enseignement religieux sont proposés aux enfants de confession musulmane. Des bénévoles de l'association assurent cet enseignement. Les conditions d'enseignement sont simples : un tableau est accroché au mur et les enfants se placent à même la moquette, face à l'enseignant.

L'association s'associe aux différents projets interreligieux sur la commune.

✓ Autres salles de prières à Illzach

Il existe dans des conditions assez comparables, une salle de prière musulmane dans le quartier « Dahlias-Tulipes » à Illzach-Modenheim sans que les relations avec la Municipalité soient aussi régulières et structurées.

De plus, dans une commune proche, une salle de prière, gérée par un groupe de personnes d'origine turque, existe. Ce lieu a également été affecté par le même bailleur social.



Moment convivial organisé suite à la visite.

CENTRE CULTUREL TURC DE MULHOUSE

ASSOCIATION DU CENTRE CULTUREL TURC

L'association du centre culturel turc a été fondée en 1990.



Le CCT vu de la rue Josué Hofer



Inscription sur la façade

✓ Situation

Le centre culturel turc est situé rue Josué Hofer à Mulhouse. Il s'agit d'anciens entrepôts réhabilités. L'association est propriétaire des lieux.

Sur la façade extérieure est indiqué en français et en turc, le nom de l'association.

De 1989 à 1994, les membres de l'association géraient un lieu de prière dans la caserne Lefebvre (à Mulhouse), mise à leur disposition par la Municipalité. Les lieux n'étant pas conformes aux règles de sécurité, l'association a décidé d'acquérir un autre lieu.

✓ Les locaux

Le centre culturel turc est un bâtiment s'étendant sur deux étages et découpé en de nombreux espaces.

> La salle de prière

Elle est utilisée depuis octobre 1998(date de fin des travaux de réhabilitation). Elle présente une superficie de 450 m². Elle dispose d'un minbar, d'un mihrab d'une dikka (estrade). Un système de sonorisation la relie à la salle de prière des femmes, située à un demi étage au dessus.





Différentes vues de la salle de prières







Le Minbar

✓ Les fidèles

Le CCT ouvre sa salle de prière à l'ensemble des musulmans qui souhaitent y prier. Mais de fait, les fidèles qui y viennent le plus régulièrement sont d'origine turque, majoritairement des hommes, âgés entre 15 et 60 ans. Pour les cinq prières quotidiennes, il y a entre 5 et 15 personnes présentes dans la salle. Lors de la prière du vendredi, les habitués sont environ 500. A l'occasion des grandes fêtes musulmanes, le nombre de fidèles peut atteindre 2500 personnes.

Les femmes utilisent le lieu qui leur est dévolu, exceptionnellement les vendredis et principalement pour les fêtes.

√ L'imam

L'Imam est un homme qui est arrivé depuis peu de Turquie. Il est nommé pour quatre ans par l'Etat turc. Il relève du Consulat, il est considéré par ce dernier comme « un représentant social ». Il a suivi une formation à la fonction d'imam en Turquie.

L'association loge l'imam dans un appartement, situé au rez-de-chaussé de l'immeuble voisin. Ses frais sont intégralement pris en charge par l'association.

✓ Le rôle de la municipalité

Des contacts réguliers existent depuis la création de l'association, entre celle-ci et la municipalité. L'adjoint au maire, en charge des cultes assure les relations avec les associations cultuelles musulmanes. Ces relations étaient notamment nécessaires, lorsque l'association gérait le lieu de prière situé dans la caserne Lefebvre.

Lorsque l'association a souhaité acheter le bâtiment actuel du CCT, la municipalité a donné son accord en instruisant le permis de construire. Toutefois, aucune subvention ou financement particulier n'ont été obtenus. Seuls les dons des fidèles ont permis l'achat du bâtiment et son actuel entretien.

✓ Autres activités de l'association

L'association propose de nombreuses activités : cours (de religion, d'arabe, de civilisation turque...), prêts de livres, karaté, danses folkloriques, manifestations culturelles (séances de cinéma, concerts...), organisation de mariages.

Un foyer (proposant un bar) et une cuisine se trouvent au sous-sol du bâtiment.

Une salle des ablutions et des toilettes sont également disponibles.



La salle de karaté

Exceptée la salle de prière des hommes, toutes les salles du centre peuvent être utilisées pour réaliser ces différentes activités.

✓ Autres salles de prière à Mulhouse

D'autres salles de prière musulmane existent à Mulhouse. De la même manière, d'autres salles sont gérées par des fidèles d'origine turque.

Pour une liste exhaustive des lieux, contacter la chargée de mission intégration à la mairie de Mulhouse où voir la cartographie existante dans l'ouvrage « Mulhouse d'ailleurs ».



Photo du groupe devant le CCT



MOSQUEE KOBA

ASSOCIATION FOI ET PRATIQUE

L'association Foi et pratique de Mulhouse a été créée dans les années 80.

✓ Situation

La mosquée est située dans le quartier de Bourtzwiller, rue Pierre Brossolette. La construction de cet édifice religieux a duré 2 ans ½. Il a été inauguré le 17 mai 2002.

Aucun panneau de signalisation routier ou de plaque en français n'indiquent la mosquée.

Sur la façade extérieure, une inscription en arabe cite un extrait du Coran et indique le nom de la mosquée.



Les participants devant la mosquée



L'inscription de la façade

Depuis 1978, cette association gère un lieu de culte. Jusqu'à la construction de la mosquée Koba, il s'agissait d'une salle de prière (composée de deux pièces) dans le foyer de travailleurs (rue de la Rochelle) dans le quartier de Bourtzwiller. Seuls 50 fidèles pouvaient occuper simultanément les lieux.

✓ Les locaux

L'association est propriétaire des locaux, qui s'étendent sur 500 m2. L'essentiel de l'espace est dédié au culte. Deux salles des ablutions (une pour les hommes et une pour les femmes), une cuisine et un bureau pour le secrétariat sont également compris dans le bâtiment.

L'aménagement paysager extérieur du bâtiment est en cours de réalisation.

> La salle de prière

Cette salle est très vaste. En son centre s'ouvre une vaste coupole de verre et d'acier, symbolisant l'ouverture vers le ciel. Des petits hublots disposés sur certains murs laissent entrer la lumière.

Un rideau amovible permet de délimiter un espace réservé aux femmes, dans cette même salle.

Un mihrab est disposé dans la salle.







La coupole

✓ Les fidèles

Les Mulhousiens qui viennent prier à la mosquée Koba sont essentiellement des musulmans (de divers pays d'origine) habitant dans le quartier de Bourtzwiller. Une centaine de fidèles viennent quotidiennement. Pour la prière du vendredi et les grandes fêtes religieuses, des musulmans d'autres quartiers de la ville ou de communes limitrophes se joignent aux fidèles habituels. Ainsi, plus de 800 personnes peuvent être accueillies dans ce lieu de culte.

Les fidèles quotidiens sont essentiellement des hommes de plus de quarante ans d'origine algérienne. En revanche, s'y rajoutent, de nombreux jeunes entre 18 et 25 ans et des femmes, le vendredi. Il semblerait que de nombreux jeunes du quartier investissent de plus en plus fréquemment ce lieu.

√ L'imam

L'imam qui dirige la prière est arrivé en 1972 d'Algérie. Il vit non loin de la mosquée. Il prêchait déjà dans la salle de prière du foyer de travailleurs. Un imam, nommé par la mosquée de Paris, en 2001 est également amené à diriger la prière.

✓ Le rôle de la municipalité

La mosquée Koba a bénéficié pour le terrain, d'un bail emphytéotique (99 ans) de la municipalité. Une option d'achat du terrain est possible par l'association, au terme du bail. Des techniciens de la commune ont suivi la réalisation de ce projet.

Plus de dix ans ont été nécessaire pour que ce projet voit le jour.

En 1990, la municipalité de Mulhouse souhaite un projet de mosquée pour la ville. Elle décide de créer un Conseil Islamique de Mulhouse (CIM) ayant comme fonction d'être une « instance fédératrice, ouverte à l'ensemble des musulmans se réclamant d'un islam tolérant, compatible avec l'esprit de nos institutions et indépendant de toute tutelle étrangère ». Il regroupait les associations musulmanes, des membres individuels et d'honneur. Une Association des amis du conseil islamique de Mulhouse composée de représentants du CIM, de la ville de Mulhouse, de membres cooptés et de délégués des trois cultes concordataires avait pour mission de supporter tous les droits et obligations liés à la gestion matérielle d'un lieu de culte provisoire et de coordonner le projet de construction d'une mosquée.

Pour plus de détails, voir Mulhouse et ses musulmans de D. CAPRILI in Hommes et Migrations n°1209, octobre 1997 Malheureusement, de nombreuses difficultés de fonctionnement n'ont pas permis à ces deux instances de remplir pleinement leurs missions.

De cette démarche, il a résulté la volonté réaffirmée par la ville de Mulhouse de participer à un projet de grande mosquée, tout en conservant des lieux de culte de proximité dans les différents quartiers de la ville. L'étude approfondie des projets portés par différentes associations étant privilégiée. C'est ainsi, que le projet de la mosquée Koba porté par l'association Foi et pratique a retenu l'attention de la municipalité en 1998.

Actuellement les services municipaux et l'association sont régulièrement en contact.

✓ Les financeurs du projet

L'essentiel des fonds provient des dons des musulmans de Mulhouse. Toutefois, on notera que le Conseil Général du Haut-Rhin a voté une subvention dans le cadre de la « construction et rénovation des lieux de culte ». La Ville de Mulhouse subventionne l'aménagement des espaces extérieurs.

√ Les autres activités de l'association

Dans ces mêmes locaux, des cours d'arabe et d'apprentissage du Coran sont proposés aux fidèles qui le souhaitent.

La mosquée Koba participe également à des rencontres interreligieuses. Dans le cadre des journées du patrimoine, elle a ouvert ses portes aux visiteurs.

✓ Autres salles de prières à Mulhouse

Si de nombreuses salles de prière existent dans les quartiers de la ville, seul un autre projet semble aboutir à la volonté d'une construction neuve d'un lieu de culte. De plus, plusieurs autres bâtiments seront mis aux normes de sécurité (avec le soutien des services de la ville).



SALLE DE PRIERE DE SELESTAT

ASSOCIATION ENNAJAH (La réussite)

L'association Ennajah a été créée en 1994. Elle est composée de dix membres.







La salle de prière, entrée latérale, utilisée par les fidèles

L'entrée officielle de la salle de prière, place de la porte de Strasbourg.

✓ Situation:

La salle de prière est située Porte de Strasbourg. Il s'agit d'une salle en rez-dechaussée, dans un bâtiment municipal classé monument historique.

Aucun panneau ou signe distinctif extérieur n'indique la présence de la salle de prière. Interrogés à ce sujet, les membres de l'association ne souhaitent pas de signes distinctifs sur la facade, par souci de discrétion et afin de ne pas risquer de faire l'objet de stigmatisation.

Ce bâtiment municipal de deux niveaux abrite également dans une autre aile au rez-de-chaussée, un local destiné aux activités proposées en direction de la jeunesse et sert, à l'étage, de manière très ponctuelle, de lieux d'exposition ou de stockage.

✓ Petite histoire :

Ces locaux sont remis à la disposition de l'association Ennajah depuis 2001. En effet, cette salle remplissait déjà entre 1983 et 1999 un rôle de salle de prière musulmane. Deux associations (l'amicale des travailleurs turcs et l'association Ennajah) se la partageaient. Les fidèles d'origine turque et mahrébine effectuaient les prières en commun, et deux imams, alternativement, donnaient un prêche.

En 1999, l'Amicale des travailleurs turcs a acquis une ancienne imprimerie en périphérie de la ville et l'a aménagée en mosquée. La municipalité récupéra alors la salle de prière pensant que l'ensemble des fidèles se rendraient dans ce nouveau lieu. Malheureusement, la prédominance de la langue turque dans les temps de prêches découragèrent les fidèles originaires des pays du maghreb. Un garage leur servi durant trois ans de salle de prière, mais un incendie les obligea à rechercher un nouveau lieu. C'est pourquoi, en 2001, l'association reformula une demande de location pour l'actuelle salle, à la nouvelle municipalité.

✓ Les locaux

Les fidèles entrent par un étroit couloir faisant office de salle des ablutions et de vestiaire (chaussures) dans la salle de prière. Celle-ci peut accueillir au maximum soixante personnes et est couverte au sol par des tapis bleu, prédéfinissant cinq rangées. Les murs sont peints et recouverts à mi hauteur de lambris de bois. Le plafond vouté est peint, un ventilateur y est installé. Un poêle au centre de la pièce permet de rechauffer le lieu.



ablutions

Les fidèles doivent utiliser les toilettes publiques (durant les heures d'ouverture) qui se trouvent à l'extérieur du bâtiment.

Sur les sobres murs, des djellabas sont suspendues à un porte-manteaux, on trouve également accroché un tableau (souvenir du temps où des cours d'arabe y étaient dispensés aux enfants).



Les participants écoutent les explications.

Un calendrier précisant les heures de prières et des tableaux décoratifs (rapportés par des fidèles de la Mecque) sont également accrochés.

Un minbar destiné au prêche du vendredi est disposé dans un coin de la salle.

Une armoire propose également quelques ouvrages religieux en arabe.



Le minbar est le seul mobilier religieux de la salle de prière.

Une porte installée dans un porche sépare la salle de prière d'une salle faisant office de cafétéria. Ce renfoncement sert également de niche de prière. L'imam se place donc devant pour diriger la prière.

✓ Les fidèles

Les musulmans qui fréquentent cette salle de prière sont essentiellement originaires du Maroc et d'Algérie. Quelques fidèles sont originaires de pays d'Afrique sub-saharienne.

Ce sont uniquement des hommes, de tous âges qui y viennent. L'exiguité des locaux contraint les femmes à prier chez elles. La salle est ouverte tous les jours de la semaine, essentiellement pour les prières du soir qui accueillent une trentaine de croyants. La prière du vendredi rassemble plus de monde et lors des fêtes de l'Aïd el Fîtr (fin du ramadan) ou de l'Aïd el Kebir, la salle est comble.

✓ L'imam

La personne que l'on appelle « imam » a été désignée par les fidèles. C'est un retraité, qui maîtrise le mieux les prières et les versets du Coran. Il réalise l'appel à la prière, dans la salle. En son absence, le fidèle de l'assistance désigné comme le plus compétent dirige la prière. Les prières et les prêches se déroulent en arabe.

C'est en général l'imam qui gère le lieu (ouverture, fermeture des portes...). Les fidèles signalent ne pas disposer d'assez d'argent pour pouvoir rémunérer un imam formé.

✓ Le financement

Un bail renouvelable chaque année a été établi entre la municipalité et l'association. La salle est mise à disposition de l'association, qui ne paye que les charges mensuelles (environ 117 euros). Afin d'acquiter cette somme, les fidèles versent une cotisation. Certains travaux de réfection ont été également réalisés par les croyants, comme par exemple l'achat des tapis. La municipalité veille régulièrement à la sécurité des lieux.

√Le rôle de la municipalité

Afin de permettre la rencontre de personnes originaires des différents pays à tradition musulmane composant la population sélestadienne (Algérienne, Tunisienne, Marocaine) la municipalité a accordé sa confiance à l'association estimant qu'il était important pour ces citoyens de disposer d'un lieu de culte dans la commune.



Madame Muller-Stein, Adjointe au Maire en charge de l'action sociale et de la population et Mr Huber, Directeur du C.C.A.S., échangent avec les participants et les membres de l'association.

Malheureusement aucun aménagement durable ne peut y être réalisé, car les locaux de ce bâtiment sont voués à une réhabilitation lourde afin d'accueillir des services municipaux.

Ce lieu de culte devra par conséquent déménager. De nouvelles discussions et accords devront donc être prochainement trouvés.

√ Les autres activités de l'association

Des cours d'apprentissage de la langue arabe sont proposés dans une salle d'école à une guarantaine d'enfants.

✓ Autres salles de prière musulmane à Sélestat

Une salle de prière est gérée par l'Amicale des Travailleurs Turcs, route d'Orschwiller.

Au terme de la visite, de délicieuses pâtisseries attendaient les participants.



MOSQUEE FATIH* DE BARR

* FATIH : le conquérant

ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES TRAVAILLEURS TURCS DE BARR

L'association a été créée en 1978. Elle compte actuellement 148 membres.



La mosquée vue de la rue



L'entrée de la mosquée, sur le côté

✓ Situation

La mosquée est située 13a rue du Général Vandenberg à Barr. Elle est au cœur d'un quartier résidentiel. De la rue, rien n'indique qu'une salle de prière existe dans ce pavillon d'habitation ; des bacs à fleurs décorent les fenêtres. Aucun panneau ou signe distinctif extérieur n'indique la présence de la mosquée.

✓ Petite histoire

L'actuelle mosquée est abritée dans un ancien bâtiment artisanal acheté par l'association en 1990. Auparavant, il n'existait aucune salle de prière à Barr. Les fidèles priaient chez eux. Les membres de l'association se retrouvaient dans leurs maisons pour partager des activités communes (discussions...) et demandaient collectivement pour la fête du Ramadan, à louer la salle des sports de la commune.

✓ Les locaux :

Cette maison grande de 130m^2 dispose d'un étage. L'association a fait don à la DITIB *(Diyanet Işleri Türk Islam Birliği,* branche de la Direction des Affaires Religieuses turque) de ces locaux. Elle en est locataire. Ce statut lui permet d'avoir la présence d'un imam envoyé de Turquie.

Deux entrées sont possibles : une directement dans la salle de prière et l'autre dans la salle associative.

> La salle associative

Cette grande salle est destinée à accueillir les membres de l'association dans le cadre de leurs différentes activités. Des photos de Turquie, un drapeau de la Turquie et de la France, des photos, des coupes de tournois de foot organisés avec les jeunes de la commune, des articles de presse ou des documents envoyés par le Consulat de Turquie sont accrochés aux murs.

Un petit espace cuisine permet aux adhérents de se restaurer.

> Les bureaux et l'appartement de l'imam

A l'étage, au dessus de cette salle associative se trouve les bureaux de l'association et les appartements de l'imam.

> La salle de prière

De l'autre côté de la maison, se trouve la salle de prière. Elle communique par une porte avec la salle associative.

Cette salle peut accueillir 300 adultes et 150 enfants. Elle est entièrement moqueté de rouge, ses murs sont blancs et recouverts de lambris verts jusqu'à mi hauteur. Plusieurs fenêtres laissent entrer la lumière, complétées par un éclairage artificiel avec des lustres. Sur chaque mur, des représentations de la Mecque (certains s'illuminant) sont suspendues. Un calendrier indique les heures de prières.



Murs blancs et verts, tapis rouges. Au fond, le minbar pour le prêche de tous les jours.

De nombreux mobiliers religieux sont présents : deux chaires (minbar) l'un pour la prêche de tous les jours, l'autre uniquement utilisé les vendredi et jours de fêtes.

Le mihrab au centre de la pièce, indique la direction de la Mecque, renforcée par deux tableaux lumineux. Quelques étagères contenant des ouvrages religieux encadrent cet espace.



Le mihrab en carrelage vert

> La salle des femmes

Un espace séparé, un étage au dessus, sous forme de mezzanine, est reservé aux femmes.

Un escalier indépendant leur permet d'atteindre l'étage. Malgré l'ouverture, un système de sonorisation permet aux femmes de suivre la prière et le prêche. Aucun mobilier religieux n'est présent dans cet espace, moquetté comme au rez-de-chaussé. Une échelle de pompier, sert d'issue de secours.



A l'étage, l'espace des femmes

√ Les fidèles

Les musulmans qui fréquentent cette salle de prière sont majoritairement originaires de Turquie, mais des maghrébins viennent aussi.

Ce sont des femmes et des hommes de tous âges, mais les hommes sont majoritaires. Ils résident à Barr mais également à Guebwiller et Epfig, communes où il n'y a pas de salle de prière.

Pour les prières de la journée, ce sont en moyenne dix personnes qui viennent prier. Elles sont le double pour la prière du soir.

Les femmes fréquentent la mosquée essentiellement le vendredi et surtout durant le ramadan. A l'occasion de ces grandes fêtes, la salle permet d'accueillir l'ensemble des musulmans qui le souhaitent.

✓ L'imam

L'imam est un homme salarié par l'Etat Turc. Il est arrivé fin 2003 à Barr. Il n'officie qu'à Barr et dirige l'ensemble des prières. Il ne parle que le turc, c'est pourquoi l'ensemble de ses prêches se font en turc. La lecture des versets du Coran se font une première fois en arabe et une seconde fois en turc, afin « que tout le monde puisse comprendre ».

Il réalise l'appel à la prière dans la salle.



L'imam explique comment les fidèles utilisent les différentes horloges. Samim traduit ses propos.

✓ Le financement

Le bâtiment a été acheté grâce à des dons de fidèles de la commune et des environs. Il a été réhabilité grâce aux savoirs faire de nombreux membres de l'association. Un prêt complémentaire a été sollicité à la banque.

Une fois le prêt remboursé, l'association a fait don des locaux au DITIB. Ainsi, celui-ci est propriétaire des murs, et assure à l'association l'envoi d'un imam et la prise en compte des charges.

✓ Le rôle de la municipalité :

L'association a des contacts réguliers avec la municipalité. Elle est régulièrement invitée aux manifestations communales et réciproquement invite la municipalité lors des grandes fêtes... Globalement, des tractations, des négociations ont eu lieu à des moments clés : discordes avec le voisinage, évènements à Nouvel An. Des arrangements ont toujours su être trouvé. Les relations peuvent être résumées par la phrase suivante : « on se voit guand ça va et quand ça va pas».



Madame Schwob, Adjointe au maire, explique les relations tissées avec l'amicale.

✓ Les autres activités de l'association

Pour les membres de l'association, le local permet de se retrouver, de regarder la télévision, de discuter. Des cours du code de la route étaient proposés en français et en turc.

Pour les jeunes, outre les cours d'enseignement religieux proposés, en turc, par l'imam, l'association organise ponctuellement des tournois de foot. Elle souhaiterait pouvoir proposer plus d'activités aux jeunes, mais manque de place. Une salle comprenant des ordinateurs et un accès internet est en projet à l'étage du bâtiment, ainsi que l'installation d'un billard.

√ Autres salles de prière à ou aux environs

A Barr, cette salle est la seule existante. Autour de Barr, peu de salle de prière musulmane existent. A proximité, il y a celles d'Obernai (union culturelle turque), de Benfeld (Association culturelle et islamique turque de Benfeld) et de Sélestat (Ennajah et Amicale des travailleurs turcs).

Une ambition, le projet d'une mosquée « intercommunale » sur le secteur est imaginée par plusieurs présidents d'associations. Mais pour l'heure, ce n'est qu'un projet...



Photo souvenir des participants, de l'imam et des responsables associatifs de la mosquée.

MOSQUEE EYYÜB SULTAN

ASSOCIATION CULTURELLE DE LA MOSQUEE EYYÜB SULTAN

L'association gérant la mosquée Eyyüb sultan a été créée en 1976, son siège à l'époque se trouvait rue de la tour des pêcheurs. Elle est actuellement composée de douze membres et référence 357 adhérents.



Entrée dans l'ensemble des bâtiments, par la rue de la fédération.



Enseigne de la façade, route de la fédération

✓ Situation

La mosquée est située 27 route de la fédération, dans la zone industrielle Plaine des bouchers, dans le quartier de la Meinau à Strasbourg. Les bâtiments correspondent à d'anciens entrepôts et ateliers qui ont été réhabilités.

Une enseigne est appliquée sur la façade d'un des bâtiments indiquant la mosquée et la date de création de l'association. De plus, à l'intérieur de la cour, un panneau explicite la date d'installation de la mosquée dans ces murs (1996).

Remarquons également que route de la Meinau, un panneau routier indique la mosquée.

Un très vaste parking gratuit est disponible à côté des bâtiments.

✓ Petite histoire

Courant des années 70, le Maire Pierre Pflimlin a mis à la disposition des musulmans d'origine turque de Strasbourg, une salle nommée mosquée Fathî, tour des pêcheurs, située derrière le boulevard de la Victoire. Une soixantaine de croyants (de toutes nationalités) venaient y prier. Le nombre de fidèles venant prier dans cette salle a augmenté, tant et si bien que dans les années 90, cette salle est devenue trop exiguë. Des Turcs, qui avaient créé une association en 1976, décidèrent d'acheter en 1996, 1000 m² d'entrepôt en vue de les transformer en salle de prière.

En 1997, puis en 2003, 10 000m² ont été acquis, permettant de créer des bureaux, des salles, une cafétéria, un salon de coiffure/barbier, un restaurant et une épicerie.

✓ Les locaux

A partir d'une cour centrale très fleurie, se déclinent plusieurs bâtiments comprenant les différents espaces.

>Le bâtiment administratif

Tout de suite, à droite de l'entrée se trouvent les bureaux de l'association. Comprenant deux grandes pièces, elles permettent l'accueil et le renseignement des visiteurs, mais également la gestion associative.



> Le restaurant, la cafétériat, l'épicerie, le barbier

En rez-de-chaussé dans la cour se trouvent également différents services : un barbier, une épicerie, un restaurant et une cafétéria proposent aux personnes qui le souhaitent leurs prestations.



➤ La salle de prière, en rez-de-chaussé

L'entrée dans la plus vaste salle de prière d'Alsace se fait par des portes aux formes arrondies. 1000 m² de moquette verte accueillent les fidèles. Plusieurs lustres constituent l'éclairage de la salle, également alimenté par des fenêtres et une ouverture au plafond. Les murs sont recouverts de peinture blanche et de lambris de bois jusqu'à la mi-hauteur du mur.



Entrée dans la salle

En terme de mobilier, un mihrab (niche murale), une minbar (chaire) et une diqqa sont disposés dans cette salle. A proximité une armoire contenant des ouvrages religieux sont disponibles pour les croyants.

De part sa grande taille, la salle dispose d'une sonorisation (micro haut parleur) afin que tous entendent le prêche quelque soit le lieu où ils se trouvent dans la salle. Des paravents en bois sur



Minbar

roulettes permettent de délimiter dans cette même salle, un espace réservé à la prière pour les femmes.

> La salle polyvalente

Attenante à la salle de prière se trouve une salle dite polyvalente, d'une superficie égale destinée à organiser des fêtes ou des conférences. Elle peut être ouverte via des cloisons pour agrandir la salle de prière, lors des prières de l'Aïd el Kebir par exemple. L'ensemble de ce bâtiment est sonorisé.

> La salle des ablutions

Une salle d'eau permettant aux fidèles de réaliser leurs ablutions est également installée à proximité de la salle de prière.

> La salle des femmes et les salles d'enseignement à l'étage

A l'étage se trouve des espaces réservés aux enfants et aux femmes. Des salles d'enseignements se déclinent le long d'un couloir, qui abouti à la salle des femmes. Entièrement moqueté et décoré de tissus et de lambris, c'est un espace où des activités de couture, de cuisine ou des discussions se déroulent. Une petite cuisine est également installée à proximité, pour pouvoir prendre un thé par exemple.



Les femmes disposent d'une salle pour leurs activités à l'étage.

✓ Les fidèles

Les musulmans qui viennent prier à Eyyüb Sultan sont des hommes et des femmes majoritairement originaires de Turquie. Régulièrement, il est possible de compter 200 personnes, essentiellement des hommes, retraités. En semaine, ils arrivent vers 11h du matin et restent jusque vers 16h. Entre les temps des prières, ils discutent ou regardent la télévision (via le satellite) ensemble. La cafétéria leur permet également de se restaurer.

Le vendredi, ce sont plutôt 1000 à 2000 personnes qui viennent prier collectivement.

Pour les grandes fêtes musulmanes, 4000 personnes se sont déjà rassemblées ; à cet effet, l'ensemble des salles disponibles sont utilisées.

✓ L'imam

L'imam présent à Eyyüb Sultan est salarié par l'association depuis une dizaine d'années. Il a suivi une formation en théologie durant sept ans en Turquie et exercé une fonction d'imam en Turquie. Il s'est marié et est arrivé en France par le regroupement familial. Il assure les prières quotidiennes, donne des conseils aux personnes qui le souhaitent et dispense des cours d'enseignement religieux aux enfants. Il parle très peu le français, car à son grand dam, les personnes qu'il rencontre ne lui parlent qu'en turc. Il réalise donc les prêches en turc.

Des prêches sont proposés en français, aux étudiants qui vont encore priés à la Tour des pêcheurs. C'est alors une traduction de celui dit à Eyyüb Sultan.

Ponctuellement, des imams étrangers sont invités à la mosquée. Une discussion a toujours lieu en amont avec eux pour déterminer du contenu du prêche, qui respecte les lois françaises. D'une manière générale, les contenu des prêches sont très proches des préoccupations de la vie courante (conditions d'hygiène, aller voter...).

✓ Le financement

Ce sont les fidèles qui ont entièrement financé l'achat de la mosquée, par des dons ou des contributions à la réhabilitation. Ni l'Etat Turc ni la Ville de Strasbourg n'ont apporté une aide financière pour les acquisitions. En revanche, de nombreux croyants ouvriers ou dirigeants de petites entreprises de travaux ont contribué bénévolement aux réfections.

Actuellement ce sont toujours les dons et les cotisations qui permettent de faire fonctionner l'association.

✓ Les autres activités de l'association

Une section femmes, au sein de l'association, est organisée. Elles proposent différentes activités aux femmes qui souhaitent se retrouver : cuisine, couture, mais également visites aux familles qui rencontrent des difficultés.

Des cours de soutien scolaire sont proposés tous les week end ; une centaine de filles et de garçons s'y rendent régulièrement. Ce sont des bénévoles qui assurent cette aide aux devoirs. En outre, des cours, sorte de révisions, sont proposés durant l'été aux enfants qui ne partent pas en vacances.

L'association accueille très régulièrement des groupes de visiteurs : ainsi en 2003, plus de 1000 personnes ont visité la mosquée. Les scolaires (collégiens et lycéens) représentent plus de la moitié.

De même, des rencontres interreligieuses se sont déjà déroulées dans la mosquée. Enfin, une journée porte-ouverte a été organisée en mai 2003 pour permettre aux non musulmans de connaître ce lieu, de discuter des pratiques religieuses, dans un réel souci d'ouverture et de fraternité.

√ Hébergement d'autres associations

Les bâtiments de la mosquée hébergent, prêtent certains de leurs locaux à d'autres associations : une association de femmes musulmanes : Nouvelles perspectives féminines et une association des jeunes, Association Culturelle d'Eyyüb Sultan.

✓ Autres salles de prières musulmanes turques dans la commune

Les musulmans originaires de Turquie peuvent également se rendrent dans trois autres salles de prières (rue Jacob, rue Saglio et rue d'Altkirch), si ils souhaitent entendre un prêche dans leur langue maternelle.

Sur la commune de Strasbourg, plus d'une quinzaine de salle de prières ont été référencées¹.



Une rose a été offerte à chaque participant, ainsi qu'un excellent encas... photo souvenir du groupe.

¹ L'ouvrage de Messieurs ABDOUN, FAÏK et Mesdames AL ATYAOUI, CHEVRE « Histoires de mosquées – recueil de témoignages-», éd. Kalima, avril 2004, 203 p. est le plus récent.

SALLE DE PRIERE EVEIL MEINAU

ASSOCIATION EVEIL MEINAU

L'association Eveil Meinau a été créée en 1984. Elle compte actuellement 230 membres.







La salle de prière vue de la rue

A l'arrière des bâtiments, de petits espaces de jardinage.

✓ Situation

La mosquée est située rue du bagersee, en périphérie du quartier de la Meinau, le long de l'étang (bagersee) à Strasbourg.

Il s'agit de plusieurs préfabriqués accolés. Ils ont été conçus spécialement pour accueillir les activités de l'association.

Contrairement à la mosquée Eyyüb Sultan (présente dans le même quartier), aucun panneau de signalisation routière n'indique la direction de la salle de prière. En revanche, au dessus de la porte du bâtiment, un panneau indique le nom du lieu et de l'association gestionnaire.

Quelques places de parking sont réservés à l'intérieur pour les personnes à mobilitée réduite.

✓ Petite histoire

La création de l'association coïncide avec celle de la recherche d'un local au sein du quartier pour prier. Les fondateurs sont des hommes habitants la Meinau qui avec l'aide d'acteurs locaux, pour certains travaillant dans le quartier, ont obtenu de la municipalité et d'un bailleur social de disposer d'un appartement (4 pièces) comme salle de prières en 1984. Dans ces pièces, les croyants effectuaient leurs prières et entre ces temps, dès 1989, des bénévoles y proposaient de l'aide aux devoirs. Trop petit, trop bruyant (pour les voisins), l'association formule auprès de la municipalité à partir des années 90, une demande pour pouvoir disposer d'un local plus grand.

Après plusieurs années de discussions, c'est en 2001, que la municipalité de Strasbourg propose ce préfabriqué destinée dès le départ à accueillir le lieu de prière et les activités de l'association.

✓ Les locaux

Les préfabriqués, de plein-pied, correspondent à 180 m2, dont la plus grande partie est destinée à la salle de prière. Un espace extérieur est également utilisable pour les activités de l'association (jardinage à l'arrière ; jeux ou grandes fêtes à l'avant).

> La salle de prière

C'est la plus grande pièce de l'ensemble. Elle est complètement moquetté, les murs sont recouverts de bois, l'éclairage y est majoritairement naturel. Le mobilier, complètement en bois, est sobre et seule la niche, indiquant la direction de la Mecque, encadré des cadrans horaires et d'une petite bibliothèque, signale que nous sommes dans un Le président présente l'association lieu de culte musulman.



> La salle des ablutions

Un espace destiné aux ablutions est également proposé aux fidèles.



> Le bureau et la petite pièce

A côté de la salle de prière se trouvent un bureau, lieu administratif de l'association et une plus petite pièce, qui peut servir occasionnellement de vestiaire ou accueillir des jeunes lors de certaines activités.

✓ Les fidèles

Les personnes qui viennent prier à Eveil Meinau sont dans leur très grande majorité des habitants du quartier. Certains résident à Illkirch ou au Neuhof et viennent soit par affinité soit parce qu'ils travaillent à proximité de ce lieu. Fortement demandeurs de ce lieu, lorsqu'il était au cœur d'un immeuble d'habitat populaire, les fidèles disent apprécier actuellement ces lieux, plus « campagnard ». Nombreux sont ceux qui possèdent la nationalité française, mais sont originaires des pays du Maghreb. Si tous les âges, les femmes et les hommes fréquentent le lieu, ce sont principalement des hommes retraités qui viennent en journée. Ce sont d'ailleurs eux, qui assurent une permanence en terme de présence sur les lieux. Les autres viennent prier essentiellement le vendredi et les jours de fêtes.

✓ L'imam

L'association dispose d'un imam en permanence. Il intervient de manière bénévole. Originaire du sénégal, il est présent depuis une dizaine d'année. Il effectue le prêche en arabe et en français. Les sujets, sont choisis en fonction de l'actualité. Régulièrement, il laisse sa place à un autre croyant pour diriger la prière. Il propose également des



L'imam explique comment il choisi le contenu de ces prêches.

cours d'arabe.

Cette personne est également salariée par l'association Eveil Meinau, dans des fonctions d'animateur socio-éducatif. Dans ce cadre, il organise des activités, des sorties, des jeux...

✓ Le rôle de la municipalité

Une convention de fonctionnement tri-annuelle est passée entre l'association et la ville de Strasbourg.

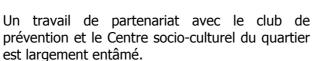
Les locaux ont été inaugurés en septembre 2001 avec remise officielle des clés.

✓ Le financement

Ces préfabriqué sont mis à la disposition de l'association moyennant une prise en compte des charges (130 euros par an). Si la partie cultuelle est autofinancée par l'association, via des dons et des cotisations des fidèles, les activités culturelles, pour certaines, relèvent de financements publiques (contrat de ville..). Les deux domaines sont très clairement distincts dans la gestion associative.

√ Les autres activités de l'association

L'association propose de nombreuses activités aux jeunes du quartier, sans distinction religieuse ni sexuelle. Elles sont organisées en direction des jeunes du quartier à la fois en semaine et soirée, et durant les vacances scolaires avec notamment le soutien scolaire. Ces activités consistent aussi bien en des sorties, que de la calligraphie, des jeux de société, des débats etc.



Le nombre d'usagers augmente d'années en années.



Exposition de calligraphie et d'objets du Maghreb, dans la salle de prière



✓ Autres salles de prière de quartier à Strasbourg

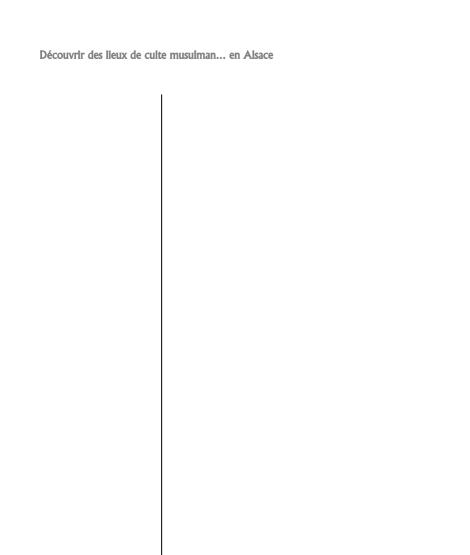
Avec des histoires et dans des locaux très différents, il est possible de référencer sur la commune de Strasbourg, onze autres salles de prière musulmane de quartier : au Neuhof, à la Montagne-verte, au Neudorf, à Hautepierre, à Cronenbourg, à l'Elsau, à Koenigshoffen...



Après les explications...



Un délicieux thé à la menthe et des pâtisseries, nous ont été offertes, au soleil...



GRANDE MOSQUEE DE STRASBOURG

ASSOCIATION GRANDE MOSQUEE DE STRASBOURG (GMS)

L'association « Grande Mosquée de Strasbourg » a été crée en 1982. Elle compte 250 d'adhérents. Son conseil d'administration est composé de 20 membres.



L'entrée de la mosquée au fond de l'impasse



Bâtiment abritant les locaux de la Société civile immobilière

✓ Situation

La mosquée est située 2 impasse du mai, à proximité du faubourg de pierre à Strasbourg. Il s'agit d'une ancienne usine de foie gras, qui a été réhabilitée dans les années 80.

Aucun panneau routier n'indique la direction de la mosquée.

Une calligraphie arabe et une inscription « mosquée de Strasbourg » sur le fronton de la porte, accueillent tous fidèle et visiteur.

✓ Petite histoire

Une part importante des fondateurs de cette association étaient, en 1979, principalement des étudiants et des ouvriers marocains. Une partie d'entre eux avaient sollicité le pasteur du temple protestant St Matthieu pour pouvoir disposer les vendredi, d'un lieu pour prier.

La forme associative s'est imposée à un groupe d'hommes, lorsqu'ils ont disposé de dons importants, d'autres musulmans, afin de pouvoir acquérir un lieu faisant office de mosquée. Ainsi, en 1982, l'association cultuelle est née, pour gérer les locaux acquis impasse du mai. L'association adhère au niveau national à l'association des étudiants islamiques en France (AEIF).

Parrallèlement, une association culturelle nommée *Averroès* est fondée. Elle partage les mêmes lieux et proposent de nombreuses activités, dont du soutien scolaire, l'enseignement de la langue arabe. Chacune des associations est composé d'un conseil d'administration distinct.

En 1999, ces deux associations s'associent (75% par le GMS et 25% par Averroès) pour fonder la Société Civile Immobilière, structure gérant les fonds et le projet de construction d'une mosquée à Strasbourg.

A l'origine le lieu portait le nom de Centre islamique. Avec l'usage, il a été nommé Grande Mosquée... les dirigeants de l'association ont donc repris ce nom d'usage.

✓ Les locaux

Au fond de l'impasse, les deux principaux bâtiments adjacents sont ceux de la mosquée de Strasbourg et ceux de la Société Civile Immobilière.

> Les bureaux de la SCI

L'entrée se fait par l'impasse. A l'étage se trouve les bureaux du gérant de la SCI. Des toilettes et une salle de réunion sont également installés. Un des bureau rassemble la maquette et des photos du projet.

> La librairie

Au cœur du bâtiment central de la mosquée, face à l'entrée se trouve la librairie qui propose à la vente, des ouvrages religieux. Elle existe depuis l'ouverture du bâtiment. Ce choix de disposer d'ouvrages est d'une part liée à la volonté de proposer un lieu d'apprentissage dans la mosquée (fonction classique d'une mosquée) et d'autre part est certainement lié au fait que ce sont des étudiants



La librairie

> Le vestiaire et la salle des ablutions

qui sont à l'initiative de ce lieu.

Après la librairie, sur la droite, se trouve la salle des ablutions et les toilettes pour les hommes. Des casiers pour ranger les chaussures sont également installés.



Salle des ablutions des hommes

➤ La salle de prière

Au rez-de-chaussé, après avoir dépassé la librairie et les vestiaires se trouve la salle de prière d'une superficie de 500 m2. Deux entrées sont possibles : en passant par la salle des ablutions à droite ou uniquement par la gauche.

La salle dont la couleur dominante est le vert est moquettée et éclairée à la fois par une ouverture naturelle dans le plafond (toit ouvrant) et par un éclairage artificiel, inclus dans *colonnes et découpes*



Colonnes et découpes orientalisées de la salle

le plafond.

En direction de la Mecque, un mihrab en bois sculpé est installé.

Il est encadré de quelques étagères proposant des ouvrages religieux. Des versets du Coran calligraphiés décorent également cet espace. Des horloges indiquant les différentes heures de prières sont affichées. Ce sont les seuls élements de mobilier religieux présents dans la salle.



Mihrab en bois sculpté

Cette salle peut être divisée en deux, par une paroi modulable faite en verre, imposée par la commission de sécurité. Elle ne sert donc pas à diviser l'espace des prières selon les sexes. En effet, les femmes, en cas de faible affluence prient à quelques mètres derrières les hommes, dans la même salle.



Participants dans la salle de prières

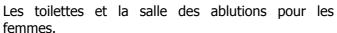
Un système de sonorisation de la salle est installé et relié à certaines salles à l'étage. En effet, celles-ci

sont destinées à accueillir les femmes lors des grandes fêtes religieuses. Elles peuvent ainsi suivre en même temps, la prière dirigé par l'imam.

> Les bureaux et des salles

Par une entrée accollée, on monte aux étages du batiment, le long de couloirs carrelés et ornés de mosaïques.

Au premier étage, se trouve les bureaux administratifs des deux associations et le bureau de l'imam.





Escalier qui mène au 1er étage

De très nombreuses salles se répartissent le long de couloirs : certaines sont destinées aux cours et enseignements proposés aux enfants (des tables, des chaises, des tableaux sont installés), d'autres sont vides.

Une salle réservée aux femmes pour la prière du vendredi ou des jours de fêtes se distingue des autres car elle est moquetté et des rideaux encadrent les fenètres de la pièce. Aucun mobilier religieux n'est présent; des haut-parleur et un système de vidéo-conférence sont installé.



Salle réservée aux femmes

Au second étage, une très grande salle est encore disponible et accueille des manifestations, des expositions et des conférences... Des photos de la Mecque et des calligraphies décorent ses murs.

✓ Les fidèles

De tous les niveaux sociaux, et de tous les âges, les fidèles qui fréquentent cette mosquée sont essentiellement des hommes, originaires du maghreb et dans leur grande majorité issus du Maroc.

En semaine, entre 200 et 250 personnes fréquentent la salle de prière. Pour le rassemblement du vendredi, ce sont environ 1000 fidèles qui prient ensemble. Pour les jours de fête, plus de 2000 personnes s'y rassemblent. Pour ces moments, le rez-de-chaussé est réservé aux hommes, et le premier étage aux femmes.

La mixité des âges obligent l'imam à proposer un prêche en français et en arabe.

✓ L'imam

Cette association salarie un imam originaire du Maroc. Il dirige toutes les prières. Il peut être relayé le matin par un imam bénévole originaire de Tunisie ou des imams, invités par l'association.

L'imam principal de la mosquée a suivi une formation traditionnelle à l'imamat au Maroc, complété par son père, lui même théologien au Maroc. Il est l'imam de cette mosquée depuis 13 ans.

✓ Le financement

L'achat et l'aménagement des bâtiment actuels ont été financé par des dons de fidèles. Des collectes dans d'autres mosquées ont également été réalisés à l'époque. Son fonctionnement est actuellement assuré par le versements des cotisations des fidèles. Aucune subvention n'a été perçue par l'association cultuelle.

√ Relation avec la municipalité dans le cadre du projet de la « grande mosquée »

Actuellement cette association est en lien avec la municipalité via sa place au sein de la SCI, concernant le projet de la nouvelle mosquée.

Pour financer l'ensemble du projet, des collectes de dons sont réalisés et reversé à la SCI. Un recours à l'emprunt par l'association sera également nécessaire , ainsi que des subventions du Conseil Général du Bas-Rhin, de la Région et de la Ville de Strasbourg.

Le projet a été dessiné par un architecte italien puis remodeler. Le permis de construire à été délivré le 15 novembre 2003. La ville de Strasbourg a signé avec l'association un bail emphytéotique pour le terrain sur lequel la mosquée sera construite, dans le quartier du Heyritz.

Seul le caractère cultuelle sera présent dans la nouvelle mosquée. C'est pourquoi, les locaux de l'impasse de Mai continueront d'abriter les activités proposées par l'association Averroës.

✓ Les autres activités

- ➤ Les activités cultuelles sont distinctes des activités culturelles : ce sont deux Conseils d'administration de deux associations différentes qui les coordonnent.
- ➤ Les activités culturelles organisées par l'association Averroès sont de différents ordres : enseignements de la langue arabe, enseignement religieux, soutien scolaire, préparations aux examens, garderie (pour les moins de 6 ans), organisation de conférences ...

Des aumôneries sont également gérées au sein de la mosquée : pénitentière et hospitalière.

> Aumônerie pénitentière

Elle a été créée en 1987 sous l'impulsion d'un homme, Chaïb Choukri persuadé de la nécessité d'accompagner spirituellement les prisonniers musulmans. A l'image des aumôniers chrétiens et juifs, l'aumônier et ses collègues visitent régulièrement les détenus de prisons et leurs proposent un accompagnement spirituel à ceux qui le souhaitent. Ils jouent également un rôle de médiateur entre les prisonniers et l'administration pénitentière, ou encore renoue un lien entre des détenus et leurs familles.

Ils visitent plus de quarante établissements pénitentières sur l'ensemble du « grand est ». L'aumônier pilote plus de vingt autres collègues dont il assure également la formation.

Cette aumônerie musulmane est une des première de France et a participé à la création de la Fédération des aumôneries musulmanes.

Elle participe aux réflexions du Conseil Régional du Culte Musulman.

La mosquée héberge et assure la gestion administrative de cette aumônerie.

> Aumônerie hospitalière

Elle a été officiellement créée en 1997 avec la signature de conventions entre l'aumônier et des directions hospitalières alsaciennes. Toutefois des visites aux malades sont réalisés par un aumônier musulman et des bénévoles (visiteurs) depuis 1982. C'est un homme, Mohamed Latahy, remplissant également des fonctions d'imam qui anime et coordonne l'ensemble des démarches. Non salarié de la mosquée, il assure l'ensemble des démarches liées aux visites des malades musulmans qui souhaitent un accompagnement face à la maladie ou la mort

Les conventions autorisent l'aumônier à prier dans les locaux (chambre ou local spécial) de certains hôpitaux (Hautepierre, Paul Strauss, Robertsau) mais également en cas de décès d'un musulman de réaliser la toilette mortuaire.

L'aumônerie peut également être amené à intervenir dans des hôpitaux du département : Haquenau, Erstein...

Des formations auprès des écoles d'infirmiers sont également organisées par l'aumônerie hospitalière afin de sensibiliser ou d'informer les élèves sur les particularismes ou croyances de certaines personnes de religion musulmane.

Une permanence de l'aumônerie dans les locaux de l'hôpital de Hautepierre est en cours de négociation, car les demandes sont de plus en plus nombreuses.

L'aumônerie participe également aux réflexions du Conseil Régional du Culte Musulman dans le cadre du développement de son activité sur le Grand Est.

> Portes ouvertes et autres manifestations

Soucieux de la nécessité de faire connaître leur religion aux autres, les associations organisent conjointement, une fois par an, des portes ouvertes à la mosquée, pour tous les Strasbourgeois. Occasion de faire visiter les lieux, de faire connaître et découvrir l'islam. Elles permettent également d'exposer les travaux des enfants, d'organiser des expositions mettant en avant les liens entre les étrangers musulmans et les Français.

Certains membres des associations participent également à des temps interreligieux.

Ponctuellement, les conseils d'administrations des associations prêtent leurs locaux à d'autres associations ou groupes de fidèles désireux de se rencontrer ou de monter un projet.

✓ Autres salles de prière musulmane à Strasbourg

Il est possible de trouver des salles de prière musulmane dans différents types de lieux : des foyers de travailleurs étrangers, des appartements sociaux, d'anciens locaux industriels réhabilités. Tout confondu, on compte environ une vingtaine de salles de prières à Strasbourg.



Au terme de la visite et du circuit, dans la salle du second étage, un petit repas très sympathique, nous a été aimablement proposé.

EXTRAITS DES DEBATS DANS LE HAUT-RHIN

Les éléments résumés ici, sont extraits des échanges entre Samim AKGÖNÜL et les participants du circuit.

✓ LES ENJEUX ACTUELS LIES A LA PRATIQUE CULTUELLE, DANS LES RELATIONS ENTRE ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITES

A mesure que les années passent, les associations gérant un lieu de culte musulman dans les communes alsaciennes deviennent de plus en plus, des acteurs privilégiés, car elles s'impliquent dans les activités des communes, voire dans des actions interreligieuses.

Les attentes religieuses se diversifient également. Elles ne sont plus uniquement concentrées sur la création ou la mise à disposition de lieux de prière.

Deux questions liées à la pratique cultuelle apparaissent fréquemment dans les discussions entre associations et municipalité :

- La mise à disposition au sein du cimetière communal d'un carré musulman [pour des informations complètes, vous pouvez vous référer aux actes de la matinée d'échanges « Carré musulman : l'ultime geste d'intégration » et les fiches islam de l'ORIV n°4, 5 et 6]

Si la pratique majoritaire reste celle du rapatriement des corps défunts au pays d'origine, cette question s'impose pour un certain nombre de musulmans, notamment maghrébins (Algériens le plus fréquemment). Plusieurs éléments entrent en ligne de compte en faveur et/ou en défaveur de l'enterrement en France (coût de la sépulture, problème du linceul..).

- La question de l'abattage rituel des ovins lors de la célébration de l'Aïd el Kehir

[pour des informations complètes, vous pouvez vous référer aux actes de la matinée d'échanges Aïd el Kebir/ Kurban Bayrami : entre réglementation et pratiques festives et les fiches islam de l'ORIV n°11 et 12.]

Pour les autorités (Préfecture, Municipalité), cette question est posée en terme d'hygiène publique à travers la question des abattoirs. Or pour les musulmans, l'abattage et la fête qui y est liée revêtent avant tout une dimension culturelle et cultuelle souvent méconnue voire occultée. La question de la transmission intergénérationnelle prend tout son sens lors de cet événement qui débute par l'abattage d'un agneau, en souvenir du geste d'Abraham.

D'autres demandes peuvent être formulées aux municipalités, mais qui n'auront pas de relations directes avec les pratiques cultuelles. Ces demandes concernent la mise à disposition de salles des fêtes (notamment pour la population turque pour l'organisation de fêtes de mariage).

✓ LA PLACE DE LA FEMME DANS L'ISLAM ET AU SEIN DES ASSOCIATIONS

Dans les associations dites traditionnelles, la présence des femmes est marginale. Cela est à mettre en relation avec les raisons de création de ces associations (lieu de rencontres et d'échanges (en lien avec les souvenirs du pays)). Quand elles sont présentes au sein d'association, elles se montrent extrêmement impliquées notament en ce qui concerne les activités extracultuelles.

Toutefois, il existe des associations soit faisant partie de fédérations qui ont des branches spécifiques pour les femmes comme la C.O.J.E.P/L.I.C.E.P, soit des associations qui ont toujours été ouvertes aux femmes notamment celles des Alevis. En effet, chez ces derniers, adeptes d'un islam hétérodoxe, la place des femmes est considérablement différente par rapport aux sunnites. Dans les associations alévis, il est souvent possible de voir les femmes engagées dans les instances de direction.

La question du port du foulard est une question complexe qui ne peut être réduite à une raison unique.

Tout d'abord rappellons que toutes les religions du Livre (musulman, mais également chrétien ou juif) font couvrir la tête des femmes avant d'entrer dans un lieu de culte. Certaines pratiques l'ont oublié.

Lorsqu'on parle du port du foulard, en dehors d'un lieu de culte, la question se complexifie. D'une manière générale, dans le débat actuel en France, ceci prend une connotation péjorative, où la femme est vue comme un sujet soumis à l'autorité de l'homme ou de la famille ; en référence aux événements internationaux.

Néanmoins, le port du foulard par des femmes ou des jeunes filles de confession musulmane (en dehors de pratiques strictement cultuelles) est un fait, dans la société française.

Plusieurs raisons [celles qui sont citées ici ne sont pas exhaustives] (qui peuvent se cumuler selon les cas) peuvent décider des jeunes filles ou des femmes à porter le foulard :

- c'est une habitude familiale ou sociale (toutes les femmes de la famille le portent, c'est une habitude qui n'est pas réinterrogée)
- c'est une réponse au contrôle direct ou indirect de la famille et/ou social (du groupe de référence). Cela permet à la jeune femme d'obtenir plus de liberté avec l'extérieur (poursuite des études, sorties...). Le foulard joue un rôle de garant.
- c'est une réponse à une pression sociale (souvent dans les quartiers d'habitat populaire)
 - c'est un mode d'affichage identitaire, identifié dans l'espace public
- c'est une étape ou un aboutissement dans un cheminement spirituel et religieux

- ...

Dans ce domaine, peut-être plus que dans tout autre, il s'agit d'éviter les explications simplistes et souvent manichéennes.

A ce titre, et pour aller plus loin, sur la question des femmes et de l'islam, il est possible de se pencher sur les travaux de Nadine WEIBEL.

Nadine WEIBEL
Par-delà le voile,
femmes d'islam
en Europe,
Bruxelles,
Editions
Complexes,
2000, 215 p

Conseil Régional du Culte Musulman – Alsace Monsieur Abdelhaq NABAOUI Président 29, route de la fédération 67100 STRASBOURG

✓ LE CONSEIL FRANÇAIS DU CULTE MUSULMAN

Sur un projet initié par JP Chevenement en 1999, Nicolas Sarkozy a fait aboutir un Conseil Français du Culte Musulman. C'est une instance composée de deux volets (l'un national l'autre régional) qui a compétence de conseil et de référence nationale sur les différents thèmes qui concernent le culte musulman en France.

Le volet national est fortement dominé par la mosquée de Paris (sous influence du gouvernement algérien) et de l'U.O.I.F.

Les volets régionaux (dans chaque région, il existe un Conseil Régional du Culte Musulman), ont été élus par des fidèles au sein de mosquées [pour plus de détails, se référer à la fiche islam de l'ORIV n°7]. Ce sont les interlocuteurs officiels et privilégiés des collectivités locales.

La création de ce Conseil peut être considérée comme une reconnaissance symbolique de l'Islam en France. Par contre, les recommandations n'ont aucune valeur juridique.

La création du Conseil Français du Culte Musulman pourrait laisser supposer qu'il existe (ou peut exister) une représentation globale de l'Islam en France. Or, c'est une vision fausse dans la mesure où les différents courants qui y sont représentés ont des intérêts divergents. Par ailleurs, tous les courants religieux présents en France, n'y sont pas représentés, soit parce qu'ils s'y sont refusés, soit parce qu'ils ont été évités.

Cette structure ne relève pas d'une demande des musulmans. Elle fait suite à un rapport ministériel qui souhaitait la mise en place de représentants pouvant discuter des éléments liés au culte musulman, au même titre que les autres cultes présents en France. C'est une demande qui vient donc de l'Etat français et qui s'inscrit dans une logique nationale.

Dans les faits, lors de l'élection des représentants régionaux, une grande partie des (petits) lieux de prière n'ont pas participé au vote (par exemple dans la mosquée de Thann : l'association a été sollicitée mais comme les représentants associatifs n'ont pas compris le sens de la demande, ils n'ont pas participé au vote).

Le Conseil Français du Culte Musulman est censé avoir deux enjeux en terme de représentation :

- représentation de l'Islam vis-à-vis de l'Etat Français
- représentation de l'Etat Français vis-à-vis de la communauté musulmane.

Ce qui revient à une sorte d'étatisation de la pratique du culte musulman en France.

Plusieurs problèmes restent posés. On peut citer à titre d'exemple le fait que le Conseil représente les musulmans qui fréquentent les lieux de prière. Or, c'est mettre l'accent sur ceux qui ont une vision plus cultuelle que culturelle de l'islam; le Conseil laisserait supposer l'existence d'une « communauté musulmane » qui en fait n'a pas de réalité.



EXTRAITS DES DEBATS DANS LE BAS-RHIN

Parmis les échanges qui ont eu lieu entre les participants, l'expert et les représentants associatifs, nous avons fait le choix de ne retenir que les propos qui n'avaient pas été débattus dans le Haut-Rhin.

✓ QU'EST CE QUE « HALLAL » ?

Cette question a été abordée alors que nous arrivions à la mosquée Eyyub Sultan à la Meinau. En effet, celle-ci propose dans sa cour, une épicerie, qui vend des produits hallal. Nous nous sommes donc interrogé sur les produits concerné par ce terme ?

« Hallal » dans sa traduction signifie ce qui est licite, permis par la législation musulmane, en opposition à « haram » (interdit).

Seuls les aliments carnés sont concernés par la distinction licite/illicite, car pour obtenir de la viande, on doit mettre à mort un être vivant, c'est à dire transgresser un interdit majeur (tuer).

C'est pourquoi, dans la législation musulmane, la notion de hallal caractérise uniquement la viande animale. Le caractère hallal d'une viande est défini par le respect de règles d'abattage rituel dont est garant un sacrificateur habilité. Ces règles impliquent que la personne qui tue soit un musulman, qu'il évoque le nom de Dieu, oriente l'animal vers la Mecque, qu'il ne soit pas étourdi, qu'il meurt sans souffrance...

De plus, ce caractère doit être conservé jusqu'à sa consommation. Pour ce faire, il faut qu'il y ait eu une absence totale de contact avec des viandes considérées comme impures par les musulmans (porc et animaux non abattus rituellement), que se soit par contact direct, par le biais des instruments utilisés, lors du transport ou de la commercialisation.

Concernant la commercialisation de la viande hallal, force est de constater qu'il s'agit d'un commerce en pleine expansion, notamment à Strasbourg où des grandes surfaces proposent des rayons de viande hallal, où des épicerie signalent vendre de la viande hallal et où apparaissent des enseignes de boucherie hallal... Pour expliquer la naissance de ce phénomène, certains travaux mettent en avant que la demande émerge essentiellement d'enfants d'immigrés, arrivés à l'âge adulte, qui souhaitent pratiquer leur religion, en respectant ce principe. En effet, tant que pour les familles, le retour au pays d'origine était encore espéré, elles ne formulaient pas cette demande.

Les opérateurs commerciaux casher s'avérèrent dans un premier temps les mieux outillés pour répondre aux besoins de la population musulmane, car leurs prescriptions étaient les plus proches des prescriptions musulmanes. Les enfants d'émigrés, s'organisent, font des études et proposent depuis la fin des années 80, des produits hallal.

Donc dans la mesure où la notion de hallal, religieusement parlant ne concerne que les produits carnés, il paraît important de dire que l'appellation hallal pour des produits alimentaires tel que le sel, le coca etc sont le reflet d'un abus de langage. En fait, le développement de ces autres produits relève plus à la fois d'un respect d'interdits alimentaires additionné à de la nostalgie et au développement d'une stratégie marketing visant une clientèle, c'est ce que Nadine Weibel et Altan Gökalp appellent le hallal business (Dans leurs travaux, ils le définissent d'une manière beaucoup plus précise!).

Les produits de l'épicerie

Dans cette épicerie, se vendent de nombreux produits importés de Turquie. Il s'agit simplement d'un commerce facilitant l'accès aux produits qui rappelle le pays (goûs, odeurs, texture...), ou encore dont on ne trouve pas d'équivalent en Alsace pour réaliser la cuisine...

Elle propose également, comme n'importe quel autre commerce des fruits et des légumes de consommation courantes.

✓ QUI SONT LES IMAMS ?

Lors de la visite de la salle de prière de Sélestat, d'Eveil Meinau ou de la Grande mosquée de Strasbourg, la question de la formation des imams à été abordés. Notons que cette interrogation peut également être mise en lien avec l'actualité nationale, où des imams en région parisienne et lyonnaise ont fait l'objet de nombreuses polémiques et d'expulsions.

En France, les imams qui officient dans les mosquées n'ont en général pas suivi de formation à l'imamat en France. D'après un article de *l'Express du 10 mai 2004*, 9% des imams auraient la nationalité française, 40% Marocaine, 24% Algérienne, 15% Turque, 6% Tunisienne et 6% d'Afrique Sub-saharienne. Ainsi, la majeure partie des imams a été formée dans leur pays d'origine ou dans de grandes écoles étrangères.

Il n'est pas rare qu'ils rencontrent des difficultés avec la langue et la culture française.

En général, en France, les fidèles choisissent parmi eux, une ou deux personnes, la plus formée, la plus expérimentée, donc souvent âgée. « ... Personne ne se presse pour assurer cette fonction... c'est une responsabilité importante que de diriger la prière » nous disait un participant à Strasbourg.

Il existe en France trois centres de formation privés :

- l'institut de la mosquée de Paris, inauguré en 1993
- l'institut européen des sciences humaines, fondé en 1991 par l'U.O.I.F et se trouvant à Saint-Léger-de-Fougeret dans la Nièvre. Cet institut propose depuis 2001 une antenne à Saint-Denis (banlieue parisenne)
- le centre de formation des imams à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

De ces lieux, seule une dizaine de personnes par an en sortent puis excercent une fonction d'imam.

La France est consciente qu'elle a beosin de cadres religieux musulmans formés, pour dépasser les simples questions liées aux rituels. Ainsi, depuis leur

élection, les membres du Conseil National du Culte Musulman doivent se pencher sur la question et proposer un cadre en conformité avec la législation française.

A ce sujet, un article du journal *le Monde du 12 mai 2004*, stipule qu'un « comité d'experts » s'est réuni, afin d'explorer des pistes. Il semblerait qu'il privilégie la formation continue et le projet d'une faculté de théologie musulmane.

A noter qu'en 1996, Etienne Trocmé, professeur à la faculté de théologie protestante de Strasbourg publiait un rapport dans lequel il proposait un projet de création d'une faculté de théologie musulmane. Ce projet est actuellement complètement abandonné.